

SCHÉMA DIRECTEUR
**DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE**
2025 - 2030

FICHES ACTIONS



Table des matières

AXE 1 : STRATÉGIE & GOUVERNANCE	1
THÈME 1 - STRUCTURER UNE ACTION COHÉRENTE ET TRANSPARENTE	2
ACTION 1 – PILOTER LA STRATÉGIE TES DE L’UCA	2
ACTION 2 – COMMUNIQUER SUR LA STRATÉGIE TES, LES ACTIONS RÉALISÉES ET LES RÉSULTATS	4
THÈME 2 – IMPLIQUER LES PERSONNELS ET LE PUBLIC ÉTUDIANT DANS UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE	6
ACTION 1 - DÉVELOPPER LA CULTURE DE LA PARTICIPATION ET LES LIENS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE	6
ACTION 2 – INITIER UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET D’ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT	8
ACTION 3 – ACCULTURER LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE À LA POLITIQUE TES DE L’UCA	10
THÈME 3 – METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE CONSOMMATION RESPONSABLE	12
ACTION 1 – UTILISER LES ACHATS RESPONSABLES COMME LEVIER D’ACTION	12
ACTION 2 – TRAVAILLER SUR L’APPROVISIONNEMENT ET L’EXECUTION DES MARCHÉS	14
ACTION 3 – SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE CESSIION OU DON DE MATÉRIEL	16
AXE 2 : ENSEIGNEMENT & FORMATION	18
THÈME 1 – AMPLIFIER L’ENSEIGNEMENT DE LA TES DANS LA FORMATION INITIALE	19
ACTION 1 – MODIFICATION DU SOCLE COMMUN DE FORMATION	19
ACTION 2 – UTILISER LES UE LIBRES COMME LEVIER	21
ACTION 3 – AMELIORER LES PARCOURS DU N2 AU MASTER ET PROFESSIONNALISER EN LIEN AVEC LA THÉMATIQUE TES	23
ACTION 4 – ACTIVER LE LEVIER DE L’ENGAGEMENT ÉTUDIANT	25
THÈME 2 – RENFORCER L’OFFRE TES DANS LA FORMATION CONTINUE	27
ACTION 1 – CRÉER UNE OFFRE MODULAIRE APPUYÉE SUR LES DIPLÔMES NATIONAUX EN FORMATION INITIALE	27
ACTION 2 – RENFORCER L’OFFRE DE DU EN LIEN AVEC LA TES	29
THÈME 3 – FORMER LES PERSONNELS À LA TES	31
ACTION 1 – METTRE EN PLACE UN SOCLE COMMUN POUR LE PERSONNEL	31
ACTION 2 – METTRE EN PLACE UN PARCOURS DE FORMATION INDIVIDUALISÉ ASSOCIÉ À UN PORTFOLIO DE COMPÉTENCES	33
ACTION 3 – METTRE EN PLACE UN PARCOURS DE FORMATION POUR LES NEC ET LES E/EC	35
AXE 3 : RECHERCHE & INNOVATION	37
THÈME 1 – QUANTIFIER LES IMPACTS DE LA RECHERCHE	38
ACTION 1 – INCITER À UNE TRANSFORMATION DES PRATIQUES AU SEIN DES LABORATOIRES	38
ACTION 2 – HARMONISER LES POLITIQUES EN LIEN AVEC LA TES DES DIFFERENTS ONR	40
THÈME 2 – FAVORISER LA RECHERCHE SUR LA TES	42

ACTION 1 – RENFORCER L'INTERDISCIPLINARITÉ	42
ACTION 2 – RENFORCER LES LIENS AVEC LES ACTEURS LOCAUX	44
THÈME 3 – RÉAFFIRMER LA PLACE DE L'UNIVERSITÉ DANS LA CITÉ	46
ACTION 1 – VALORISER LE TRAVAIL DE DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE	46
AXE 4 : RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL	48
THÈME 1 – DÉCARBONER LES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ	49
ACTION 1 – POURSUIVRE LA RENOVATION BÂTIMENTAIRE	49
ACTION 2 – TRAVAILLER À UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE	51
ACTION 3 – RÉALISER UN NOUVEAU BILAN CARBONE DE L'UCA ET ÉTUDIER LES USAGES ET LA CONSOMMATION D'EAU	53
THÈME 2 – RENFORCER LA SOBRIÉTÉ	55
ACTION 1 – AUGMENTER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE DES BÂTIMENTS ET FAVORISER L'AUTOCONSOMMATION	55
ACTION 2 – RATIONALISER LES ESPACES	57
ACTION 3 – INTENSIFIER LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE	59
ACTION 4 – OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHÊTS	61
THÈME 3 – FAVORISER LA BIODIVERSITÉ	63
ACTION 1 – REPENSER LA GESTION DES ESPACES VERTS ET LEURS UTILISATIONS	63
ACTION 2 – DIVERSIFIER LA FAUNE	65
ACTION 3 – VÉGÉTALISER LES BÂTIMENTS ET DÉSIMPERMÉABILISER LES SOLS	67
ACTION 4 – SENSIBILISER SUR LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ	69
AXE 5 : POLITIQUE SOCIALE	71
THÈME 1 – RENDRE L'UNIVERSITÉ PLUS INCLUSIVE	72
ACTION 1 – ALLER VERS UNE MEILLEURE INCLUSIVITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	72
ACTION 2 – AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME	74
ACTION 3 – POURSUIVRE LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LES ÉTUDES	76
THÈME 2 – CONFIRMER LA PLACE CENTRALE DE LA POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE DANS LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT	78
ACTION 1 – VERS UNE UNIVERSITÉ PLUS CONVIVIALE	78
ACTION 2 – RENFORCER LA POLITIQUE DE PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ	80
ACTION 3 – DÉVELOPPER UNE VIE ÉTUDIANTE CONVIVIALE	82
THÈME 3 – ACCOMPAGNER LE PARCOURS À L'UNIVERSITÉ	84
ACTION 1 – ACCOMPAGNER À LA PRISE DE POSTE, SELON SON PROFIL	84
ACTION 2 – RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DE CARRIÈRE	86
ACTION 3 – RÉUSSIR SON ENTRÉE A L'UCA EN TANT QU'ÉTUDIANT·E	88
GLOSSAIRE	90

AXE 1 : STRATÉGIE & GOUVERNANCE

AXE 1

THÈME 1 - STRUCTURER UNE ACTION COHÉRENTE ET TRANSPARENTE

Action 1 – Piloter la stratégie TES de l'UCA

Objectifs généraux

- Organiser un pilotage de la stratégie d'établissement
- Répondre à la commande publique de mise en place d'un schéma des schémas à travers le Schéma Directeur DD&RS
- Harmoniser le suivi des différentes stratégies en lien avec la TES
- Donner de la lisibilité à la communauté universitaire sur les différentes politiques de l'établissement

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schémas Directeurs et plans :

- Schéma Directeur Vie Étudiante (SDVE)
- Schéma Directeur du Handicap (SDH)
- Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)
- Plan Égalité Professionnelle (PEP)
- Plan de Mobilité (PDM)

Labellisations :

- Labellisation *DD&RS*
- Labellisation *Atypie-Friendly*

Pilotage

Portage politique : Gouvernance

Service porteur : DVURSE

Services associés : Tous les autres services porteurs de schémas, labels et plans TES

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Mise en place d'un calendrier coordonné des indicateurs
- Mise en place de la comitologie intégrative
- Mise en place d'un suivi transverse des différents schémas, plans, labels en lien avec la TES

Objectifs chiffrés

- Création d'un mode unique de suivi des différentes stratégies TES de l'UCA
- Renforcement et structuration d'une équipe TES
- Renouvellement de la labellisation DD&RS (si obtenue)

Estimation budgétaire

- Renforcement des moyens humains et financiers permettant de porter la mise en œuvre du SD DD&RS, du Plan de mobilité, du PEP, du SDVE, et des labellisations DD&RS et *Atypie Friendly*
- Temps de personnel dans les différents services pour la remontée d'information

Financements mobilisables

Financement propre :

- 1 titulaire
- 1 CDD

Financement externe :

- 3 personnes via le COMP jusqu'à fin 2025

Description de l'action

La stratégie de transition écologique et sociétale est transversale par excellence, puisqu'elle implique l'ensemble des missions de l'Université. Elle occupe donc une place centrale dans le pilotage de l'établissement et doit permettre une amélioration continue des indicateurs du label DD&RS.

L'Université mettra en place un pilotage stratégique des différents schémas, plans, label portant sur les thématiques de la TES et créera des modalités de suivi transverses et adaptées en prêtant une attention particulière à l'articulation entre les différents comités de suivi des plans et schémas, pour assurer la cohérence de la stratégie.

Ce suivi utilisera des outils communs de gestion des différents projets, comme *OpenProject* par exemple. Une attention particulière sera portée sur la planification de la remontée des indicateurs.

La mise en œuvre opérationnelle du Schéma Directeur DD&RS, ainsi que des différents plans, schémas, labels dans le domaine de la TES devra être réalisée par une structure cohérente dotée de moyens humains et financiers adaptés aux enjeux et aux ambitions affichées. Cela comprend notamment :

- Pôle TEDS : chef-fe de pôle, chargé-es de projet mobilité, biodiversité et suivi des schémas et plans
- Pôle égalité et inclusion : chef-fe de pôle, chargé-es de projet égalité et handicap
- Environnement administratif adapté
- Moyens humains pour la formation des personnels

La mise en œuvre du Schéma Directeur DD&RS donnera lieu à des bilans réguliers, permettant ainsi d'ajuster les objectifs et les moyens. Ce bilan permettra également de rendre compte à la communauté universitaire de l'avancée de la politique de TES.

Une réflexion sera également menée au sein de l'Alliance UCA pour définir une stratégie TES commune.

Étapes du projet

1. Réflexion autour de la structuration nécessaire en matière de moyens humains et de visibilité politique (2025)
2. Mise en place d'une solution logiciel permettant un suivi transverse (2025)
3. Mise en place d'une comitologie structurée de tous les schémas, labels et plans (2025)
4. Recrutement progressif des personnels nécessaires à la mise en œuvre des actions et au suivi global des différentes stratégies (2025)
5. Mise en œuvre des actions du Schéma Directeur DD&RS et des autres documents stratégiques, réalisation de leur suivi et réalisation de bilan (2025-2030)
6. Tendre vers une stratégie TES de site (2030)

AXE 1

THÈME 1 - STRUCTURER UNE ACTION COHÉRENTE ET TRANSPARENTE

Action 2 – Communiquer sur la stratégie TES, les actions réalisées et les résultats

Objectifs généraux

- Définir une stratégie interne et externe de communication autour des thématiques TES
- Produire et présenter un bilan de la politique TES de manière régulière

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Directeur de la Communication
Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

Pilotage

Portage politique : VP et CM du domaine TES
Service porteur : DirCom et DVURSE
Services associés : DPIE et réseaux de référent-es

Horizon temporel

Action renouvelable / continue
Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Refonte de la page RSE du site UCA, mise à jour du schéma directeur de la communication
- Nombre de supports de communication, nombre d'ateliers bilan mis en place
- Respect de la fréquence de production et de communication des bilans TES

Objectifs chiffrés

- Refonte de la partie *Responsabilité environnementale et sociétale* du site UCA d'ici à fin 2025.
- Production d'un bilan complet de la politique TES de manière bisannuelle (premier bilan en 2026)
Ritualisation d'un rendez-vous bisannuel avec les EPST pour échanger et leur partager le bilan TES

Estimation budgétaire

- ½ ETP (cf. fiche *piloter la stratégie TES*)
- Un-e stagiaire au sein de la DVURSE pour la refonte de la partie RSE du site internet
- Coût des campagnes de communication
- Temps de personnel de la Direction de la Communication
- Matériel de communication

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale
- Coût de fonctionnement

Financement externe :

- COMP si renouvellement

Description de l'action

Les différentes consultations menées par l'UCA ont montré que la communauté universitaire est fortement demandeuse de retours sur les politiques ou actions mises en œuvre.

L'Université mènera des démarches régulières d'évaluation de sa politique TES, dans les différents schémas ou plans qui la compose. Elle cherchera à rendre publics et intelligibles par le plus grand nombre ces rapports d'autoévaluation. Elle pourra organiser à ces occasions des temps de rencontres avec la communauté universitaire, afin de créer de l'échange et de la convivialité sur les thématiques TES.

Par ailleurs, l'Université cherchera à mieux définir sa stratégie de communication sur ces thématiques. Le site internet de l'Université dispose déjà d'une page *Responsabilité sociétale*, comprenant les thématiques du développement durable, de l'égalité et du handicap. L'UCA propose aussi régulièrement des contenus sur les thématiques TES. L'ensemble de la communication autour de la TES sera retravaillée avec la mise en place d'une ligne éditoriale pour le site internet, la communication récurrente, les événements, etc.

Un focus devra être réalisé sur la stratégie immobilière de l'établissement pour mieux faire connaître les travaux en cours ou à venir, et inciter les usager·es à l'adaptation de leurs comportements au bâti, et à leurs usages de manière générale (par exemple via une campagne d'information et de sensibilisation sur les consommations énergétiques via les écrans existants).

Étapes du projet

1. Un travail collaboratif sera engagé entre la direction de la communication et les différents services travaillant sur la thématique TES, afin d'établir une ligne éditoriale commune à proposer à la gouvernance de l'UCA (2025)
2. Mise en œuvre de la stratégie, notamment à travers la refonte de la partie *Responsabilité sociétale* du site web (2025)
3. Préparation des bilans via la réalisation d'ateliers collaboratifs et diffusion des bilans (2026 / 2028 / 2030)

AXE 1

THÈME 2 – IMPLIQUER LES PERSONNELS ET LE PUBLIC ÉTUDIANT DANS UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Action 1 - Développer la culture de la participation et les liens au sein de la communauté universitaire

Objectifs généraux

- Mobiliser la communauté universitaire autour des enjeux TES

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Directeur de la Vie Étudiante

Pilotage

Portage politique : VP et CM du domaine TES

Service porteur : DVURSE, DG et Cabinet

Services associés : Réseaux des référent-es

Partenaires Externes : Alliance UCA, autres partenaires externes

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2026, échelonnées sur plusieurs années

Indicateurs de suivi

- Nombre de personnes touchées
- Nombre d'événements organisés

Objectifs chiffrés

- Réalisation d'un événement tous les ans
- Réalisation d'une journée inter-métiers tous les deux ans

Estimation budgétaire

- Frais intervenant-es externes 2 000 € par événement
- Remboursement de déplacements
- Temps de personnel

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale
- Coût de l'événement

Financement externe :

- COMP si renouvellement

Description de l'action

La mobilisation de la convention étudiante, mise en place dans le cadre du SDVE, et des différents réseaux de référent-es permettra de travailler la définition et la mise en place d'un rendez-vous annuel avec conférences, théâtres-forums, tables rondes... sur la thématique TES avec un format adapté aux attentes de la communauté universitaire et au public étudiant.

La concertation pour la réalisation du Schéma Directeur DD&RS a fait apparaître la nécessité de réaliser des actions transversales permettant le partage et le retour d'expériences autour des thématiques TES afin de favoriser le partage de process, d'actions...

Un groupe de travail sera dédié à la réflexion, la mise en place et l'organisation de journées inter-métiers sur les transitions au sein de l'Alliance UCA.

Étapes du projet

1. Faire travailler de façon conjointe la convention étudiante et les réseaux de référent-es en 2025 pour proposer un évènement (2026)
2. Mise en place d'un groupe de travail incluant des volontaires des services centraux, des conseils centraux, et des membres de l'Alliance et de référent-es pour réfléchir à l'organisation de ces journées inter-métiers (2025)
3. Réalisation des journées inter-métiers tous les deux ans (2026)

AXE 1

THÈME 2 – IMPLIQUER LES PERSONNELS ET LE PUBLIC ÉTUDIANT DANS UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Action 2 – Initier une démarche collective et d'accompagnement au changement

Objectifs généraux

- Restructurer et renforcer les réseaux de référent-es (Développement Durable, Égalité, Handicap)
- Mettre en place des relais locaux pour accompagner le changement auprès de l'ensemble de la communauté universitaire
- Mobiliser la communauté étudiante autour des questions de transition via la création d'ambassadeur·rices

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Plan Égalité Professionnelle (PEP)

Schéma Directeur du Handicap (SDH)

Pilotage

Portage politique : VP et CM du domaine TES

Service porteur : DG et DVURSE

Services associés : l'ensemble des services (centraux et des composantes)

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de référent-es
- Nombre d'ambassadeur·rices étudiant·es
- Nombre de lettres de missions signées

Objectifs chiffrés

- 1 référent·e DD par structure
- 1 ambassadeur·rice étudiant·e par composante
- 2 actions par ambassadeur·rices annuellement
- 1 réunion semestrielle organisée avec l'ensemble des ambassadeur·rices et référent·es

Estimation budgétaire

- Temps RH : généralisation des autorisations d'absence pour les référent·es + référentiel pour les coordinateurs·rices
- Budget fonctionnement : 30 000 € (formations régulières, contrats étudiants)

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale
- Budget de fonctionnement

Financement externe :

- COMP si renouvellement

Description de l'action

La mise en place d'une politique de transition écologique et sociétale ambitieuse nécessite une bonne compréhension et une appropriation de celle-ci par la communauté universitaire. Pour cela, il est indispensable d'avoir des relais faisant le maillage entre les services centraux mettant en œuvre la politique et l'ensemble de la communauté universitaire.

Plusieurs réseaux de référent-es sont déjà présents à l'Université, à destination principalement des personnels : développement durable, égalité, handicap. Il s'agira de travailler dans un premier temps à une coordination et une harmonisation de ces réseaux, puis à leur systématisation dans les différentes structures de l'Université (instituts, laboratoires, services centraux, ...). Ce travail donnera lieu à l'établissement d'une lettre de mission, définissant le cadre de leurs actions.

Ces relais locaux permettront d'accompagner leur structure dans la mise en place des mesures liées à la stratégie TES de l'établissement, mais également de faire créer des temps d'échange et de faire remonter auprès de la gouvernance les interrogations, envies, points de blocage, ... émanant de la communauté universitaire. Ces référent-es travailleront de concert avec leur direction, UFR, laboratoire à la mise en œuvre et à l'accompagnement de la politique TES de l'établissement au niveau local. (Cf. acculturer à la politique TES de l'UCA à tous les niveaux hiérarchiques)

Un dispositif similaire sera mis en place pour les étudiant-es, avec la création d'un réseau d'ambassadeur-rices de la transition, dont les modalités d'organisation restent à définir. Une valorisation de cet engagement est prévue, notamment à travers la refonte de l'Open Badge Développement Durable (cf. fiche Activer le levier de l'engagement étudiant).

Un évènement annuel pourra être organisé pour fédérer ces réseaux et faire le lien entre les thématiques (cf. fiche Développer la culture de la participation et les liens entre les métier/directions/services/usager-es).

Un travail sera également réalisé afin d'articuler les réseaux de l'EPE UCA ainsi qu'avec les réseaux existants au sein de l'Alliance UCA.

Étapes du projet

1. Réaliser une cartographie des réseaux de référent-es existant (2025)
2. Mise en place d'un groupe de travail transverse aux trois réseaux existants pour étudier leur structuration et leur déploiement (2025)
3. Désignation d'un-e référent-e dans toutes les entités de l'Université avec une lettre de mission pour chaque réseau (2025)
4. Travailler à l'articulation et à l'intégration de ses réseaux dans l'écosystème UCA et à l'interconnaissance de ces réseaux (en continu)
5. Réflexion et mise en place d'un réseau d'étudiant-es ambassadeur-rices, en articulation avec l'Open Badge Développement Durable (2026)
6. Organisation d'un premier temps commun entre les différents réseaux (2026)
7. Travail avec les réseaux des membres de l'Alliance (2025-2030)

AXE 1

THÈME 2 – IMPLIQUER LES PERSONNELS ET LE PUBLIC ÉTUDIANT DANS UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Action 3 – Acculturer la communauté universitaire à la politique TES de l'UCA

Objectifs généraux

- Accompagner les personnes en responsabilité à l'animation des équipes dans le domaine de la TES
- Mettre en œuvre la politique TES de l'établissement au quotidien

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Directeur du Handicap (SDH)

Pilotage

Portage politique : 1^{ère} VP, VP et CM dans le domaine TES

Service porteur : DG, DVURSE et DF

Services associés : Tous les responsables d'équipes, directeurs et directrices de composantes, de laboratoires, d'instituts

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2026

Indicateurs de suivi

- Nombre de personnels concernés par l'expérimentation (voir description de l'action)
- Mise en place d'un nouveau modèle de projet de service/CPOM
- Modification des entretiens professionnels et besoins de formation

Objectifs chiffrés

- 1 modèle de projet de service mis en place
- 1 modèle de fiche de poste avec volet TES
- 10 services, composantes, laboratoires et 2 instituts en expérimentation (CPOM et projets de service) avant généralisation

Estimation budgétaire

- Coût des formations
- Temps de personnel

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale
- Coût des formations

Financement externe :

- COMP si renouvellement

Description de l'action

Afin de faciliter l'acculturation à la politique TES de l'établissement et de permettre le partage et la transmission des informations, la mise en place d'un point TES récurrent et régulier dans les réunions de services, composantes, laboratoires par les différent-es référent-es sera mis en place.

Afin de permettre la mise en œuvre au quotidien de la politique TES de l'établissement, Une expérimentation sera mise en place avec les instituts, les composantes et les services volontaires afin de les accompagner à l'intégration de la TES dans les projets de services, les CPOM des instituts et dans la conduite des services. Cette expérimentation donnera lieu à un retour d'expérience qui permettra la généralisation de cette mise en œuvre dans tout l'établissement.

Enfin, la modification du format actuel des fiches de postes afin d'y inclure un objectif TES, permettra une prise en compte de celui-ci et de l'évolution des compétences associées dans l'entretien professionnel et de formation.

Étapes du projet

Mise en place d'un temps d'expérimentation avant déploiement

1. Rédiger un modèle de projet de service avec volet TES (2025)
2. Rédiger une fiche de poste avec volet TES (2025)
3. Travailler avec les directeurs et directrices d'institut/de composantes pour l'évolution du volet TES des CPOM (2026)
4. Travailler avec les responsables de services pour l'inclusion d'un volet TES dans les projets de services (2026)
5. Modification des entretiens professionnels et des entretiens de formation incluant un volet TES (2026)
6. Réalisation d'un retour d'expérience et d'une amélioration progressive (2027)
7. Généralisation du processus (2030)
8. Réflexion et mise en place d'un réseau d'étudiant-es ambassadeur-rices, en articulation avec l'Open Badge Développement Durable (2026)
9. Organisation d'un premier temps commun entre les différents réseaux (2026)
10. Travail avec les réseaux des membres de l'Alliance (2025-2030)

AXE 1

THÈME 3 – METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE CONSOMMATION RESPONSABLE

Action 1 – Utiliser les achats responsables comme levier d'action

Objectifs généraux

- Définir une politique de consommation responsable incluant le numérique, la recherche, et la formation
- Professionnaliser l'achat
- Travailler sur l'exercice budgétaire

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)
Schéma Directeur du Handicap (SDH)
Plan d'action achats

Pilotage

Portage politique : VP statutaires et VP Transition Écologique et Sociétale
Service porteur : DG et DA
Services associés : DBF, AC, DOSI, DPIE, DRH, Instituts et prescripteur·rices de l'UCA

Horizon temporel

Action renouvelable / continue
Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Taux d'exécution par l'UCA de la circulaire « services publics écoresponsables » de 2023
- Nombre d'agents formés aux achats responsables
- Suivi des dépenses par famille d'achat
- Ratio des achats informatiques via *Bonita*

Objectifs chiffrés

- Taux d'exécution par l'UCA de la circulaire « services publics écoresponsables » de 2023 : 100% à l'horizon 2030
- Nombre d'agent·es formé·es aux achats responsables : 100 % à l'horizon 2026
- Suivi des dépenses par famille d'achat : 100 % à l'horizon 2026

Estimation budgétaire

- Montant du SI achats (environ 20 000 €)
- Temps de personnel
- Coût de formation

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale
- Coût de formation

Financement externe :

- SI achats via le COMP (10 000 €) + DOSI (10 000 €)

Description de l'action

L'UCA souhaite mettre en place une politique de consommation responsable. Pour cela, elle réalisera un audit des pratiques de l'UCA selon les critères de la circulaire « services publics écoresponsables » de 2023. En parallèle de cet audit, une harmonisation des politiques d'achats avec les ONR des sites sera également recherchée (*cf fiche Harmoniser les politiques en lien avec la TES des différents ONR*).

L'UCA souhaite également professionnaliser sa fonction achat. Pour atteindre cet objectif, un plan de formation de l'ensemble des prescripteurs et prescriptrices aux achats responsables sera mis en place.

La mise en place d'un SI achats permettra de centraliser, d'automatiser et d'optimiser les processus d'achats. Le temps libéré par l'utilisation de ce SI sera dédié au renforcement et à l'augmentation de la pertinence des critères RSE utilisés dans les achats ainsi qu'à la formalisation du sourcing des fournisseurs.

Le SI achats permettra également d'assurer un suivi des dépenses en lien avec les politiques de consommation de l'UCA avec la réalisation d'une cartographie de celles-ci à mi-année. De plus, l'utilisation de l'outil *Bonita* pour l'ensemble des achats informatiques permettra un meilleur suivi de ce segment d'achats.

Un travail spécifique sera réalisé sur la fin de l'exercice budgétaire et les achats de fin d'année, un suivi des codes NACRES les plus utilisés permettra d'alerter les différentes structures sur l'évolution de leurs dépenses dans le respect des politiques de consommation déterminées par l'UCA.

Enfin une réflexion sera menée avec la mise en place d'un groupe de travail sur l'opportunité de réaliser un budget vert avec la mise en place d'un bilan des orientations budgétaires dans le rapport de l'ordonnateur.

Étapes du projet

1. Harmonisation des politiques d'achats informatiques avec les ONR - Mise en place de politiques de consommation sur l'informatique (via *Bonita*), les petites fournitures de bureau (Blocage BPU) et les objets promotionnels (via *Bonita*) (2025)
2. Mise en place des formations pour les acteurs de l'achat (2025)
3. Élaboration d'une cartographie achat intégrant un point d'étape à mi-parcours en juin et travail sur la fin d'exercice budgétaire (2025)
4. Mise en place de politiques achats sur des segments jugés pertinents suite à la cartographie à mi-parcours en lien avec les politiques de consommation (2026)
5. Mise en place d'un GT dédié à la faisabilité d'un budget vert (à partir de 2027)

AXE 1

THÈME 3 – METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE CONSOMMATION RESPONSABLE

Action 2 – Travailler sur l’approvisionnement et l’exécution des marchés

Objectifs généraux

- Rationaliser l’approvisionnement
- Améliorer le suivi des critères RSE présents au moment de la passation des marchés

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)

Pilotage

Portage politique : VP statutaires et VP Transition Écologique et Sociétale
Service porteur : DA et DPIE
Services associés : DOSI et DBF

Horizon temporel

Action renouvelable / continue
Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Intégration dans les pratiques UCA de règles d’approvisionnement et de procédures d’exécution pour chaque marché passé

Objectifs chiffrés

- Ratio de mise en place de politiques de consommation sur les familles NACRES A (approvisionnements généraux)
- Adéquation entre le montant estimatif du marché et l’exécuté
- Taux de satisfaction sur les marchés
- 100% des agent-es sensibilisé-es aux problématiques d’approvisionnement et d’exécution des marchés (2025)

Estimation budgétaire

- Temps de personnel
- Formation des personnels

Financements mobilisables

- Financement propre :
- Masse salariale
 - Plan de formation

Description de l'action

La consultation réalisée auprès de la communauté universitaire pour la réalisation du Schéma Directeur DD&RS a montré une méconnaissance de la mise en place des marchés ainsi que des mécontentements sur l'exécution de certains marchés.

Une sensibilisation des personnels sera réalisée dans un premier temps pour les acculturer aux problématiques d'approvisionnement et d'exécution des marchés, et dans un second temps pour les alerter sur le coût complet de l'achat (et le cycle de vie du produit).

Une formation spécifique au calcul du coût complet sera mise en place pour l'ensemble des prescripteur·rices. Un des objectifs de cette prise de conscience sera la massification des achats et la diminution du nombre de bons de commandes pour réduire les coûts complets.

Pour améliorer le suivi de l'exécution des marchés, un suivi qualitatif (dont le suivi des critères RSE) via une enquête auprès des prescripteur·rices de l'exécution des marchés sera mis en place.

La mise en place de règles de bonnes pratiques pour le contrôle des livraisons, des déplacements, des emballages permettra la réduction de la production de déchets.

Enfin, l'élaboration d'une cartographie des achats sur une période donnée permettra la définition des axes stratégiques et des objectifs fixés en matière d'achats et d'approvisionnements durables de l'UCA.

Étapes du projet

1. Sensibilisation des personnels aux problématiques d'approvisionnement et d'exécution des marchés (2025)
2. Mise en place d'enquêtes auprès des prescripteur·rices sur le suivi qualitatif d'exécution des marchés (2026)
3. Mise en place des règles de bonnes pratiques (à partir de 2026)
4. Élaboration de la cartographie des achats et définition des axes stratégiques (à partir de 2026)
5. Formation des prescripteur·rices au calcul du coût complet de l'achat (d'ici 2030)

AXE 1

THÈME 3 – METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE CONSOMMATION RESPONSABLE

Action 3 – Simplifier les démarches de cession ou don de matériel

Objectifs généraux

- Recenser des filières externes de dons de matériels
- Travailler sur la simplification de l'accès aux outils pour changer les pratiques
- Faire connaître la ressourcerie de l'UCA aux personnels

Pilotage

Portage politique : CM Simplification et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DAJI et DOSI

Services associés : DirCom, DRH et SIT

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de procédures de cession ou de dons simplifiées
- Nombre de partenariats externes
- Nombre de transactions au sein de la ressourcerie en ligne

Objectifs chiffrés

- 100% des procédures administratives de cessions ou dons revues en 2026
- Mise en place de la ressourcerie en ligne en 2025
- Augmentation progressive des transactions au sein de la ressourcerie

Estimation budgétaire

- Temps de travail pour les directions respectives
- Coût du local de la ressourcerie
- Maintenance de l'application de ressourcerie

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale
- Local de la ressourcerie

Description de l'action

Afin d'atteindre les objectifs définis par l'État dans le cadre de France Nation Verte pour des services publics écoresponsables, l'Université a mis en place des procédures administratives pour céder ou réaliser des dons des biens et matériels dont l'Université n'a plus l'utilité aux organismes publics et aux associations, fondations ou acteurs de l'ESS.

Un travail de simplification de ces démarches sera mis en place en concertation entre le/la Chargé.e de Mission Simplification et les directions porteuses des procédures. Un retour de services impliqués sur la facilité de réaliser ces démarches permettra d'identifier les points de blocage et de travailler sur la simplification de ces procédures. Les directions métiers porteuses des procédures feront également un travail de recensement des filières de dons externes mais également internes. Une fois, les procédures simplifiées, une communication auprès des personnels sera réalisée. L'objectif est de faciliter les dons vers les partenaires internes et externes identifiés par des procédures faciles et rapides à mettre en œuvre.

Le travail sur l'achat de matériel issu du réemploi et du marché de l'occasion sera réalisé (cf fiche Utiliser les achats responsables comme levier d'action).

Afin de faciliter le non achat et le réemploi des différents matériels existants au sein de l'UCA, le projet de ressourcerie en ligne sera finalisé et une campagne de communication sera réalisée afin de permettre à un maximum de matériel de pouvoir être échangé et réutilisé par ce biais (cf fiche Optimiser la gestion des déchets).

Étapes du projet

1. Recensement des différentes procédures (2025)
2. Identification des voies de simplification dans l'accès aux outils UCA avec le/la chargé-e de mission Simplification (2025)
3. Sourcing de partenaires externes pour réaliser des dons des différents matériels (2025)
4. Finaliser la ressourcerie en ligne (2025)
5. Mise en place de réunions de travail afin de simplifier les procédures avec chaque direction métier concernée (2025)
6. Communication auprès des personnels sur la mise en place de la ressourcerie en ligne qui permettra un renforcement de son utilisation (2025)
7. Mise en place et communication auprès des personnels des nouvelles procédures administratives simplifiées de dons externes (2026)

AXE 2 : ENSEIGNEMENT & FORMATION

AXE 2

THÈME 1 – AMPLIFIER L'ENSEIGNEMENT DE LA TES DANS LA FORMATION INITIALE

Action 1 – Modification du socle commun de formation

Objectifs généraux

- Révision du module Développement Durable existant
- Mieux s'adapter aux attentes des étudiant·es concernant la thématique de la TES
- Donner une vision globale des enjeux de la TES quel que soit sa filière

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Offre de formation

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) applicables au Module Développement Durable

Pilotage

Portage politique : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DF

Services associés : Services de scolarité des composantes, enseignant·es en charge de la coordination du module

Horizon temporel

Action unique / ponctuelle

Date de réalisation : Nouveau socle pour septembre 2027

Indicateurs de suivi

- Nombre d'étudiant·es ayant suivi le nouveau module
- Note moyenne obtenue

Objectifs chiffrés

- Refonte du module pour la rentrée universitaire 2027-2028
- 100% des étudiant·es de 2ème année de licence ayant passé le nouveau module

Estimation budgétaire

- Le chiffrage ne pourra être connu que dans le cadre du chiffrage de la nouvelle offre de formation

Financements mobilisables

Financement propre :

- Uniquement

Description de l'action

L'UCA a déjà mis en place un module Développement Durable, d'une durée de 24h, pour tous ses étudiant·es en première année de cycle 1. L'Université souhaite aller plus loin afin de répondre aux attentes de la circulaire ministérielle de 2023 relative à la formation à la transition écologique pour un développement soutenable des étudiant·es de 1er cycle.

Pour cela, un nouveau module de formation transversal hybride sera mise en place, en partant des ressources existantes. Ce module améliorera l'ergonomie et l'attractivité pédagogique de la formation. Les thématiques abordées feront partie du champ de la transition écologique, mais seront élargies aux problématiques de responsabilité sociétale.

Ce module se composera sur une base d'au moins 30h de cours (hors travail personnel des étudiant·es), assorti d'au minimum 3 ECTS. Enfin, il sera complété par des actions pédagogiques (type fresque du climat, ateliers, projets...) en présentiel dont le volume sera défini selon les moyens que l'établissement pourra dégager.

Étapes du projet

1. Inscrire la démarche dans le cadrage de l'offre de formation, en vue d'un vote en CFVU (2025)
2. Création d'une équipe pédagogique volontaire en complément du comité de suivi existant (2025)
3. Estimation des ressources disponibles afin de calibrer le module (2026)
4. Création du module (2026 - 2027)
5. Maquettage dans l'offre des 1^{ères} années et vote des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) (2027)
6. Mise en œuvre du module à la rentrée 2027

AXE 2

THÈME 1 – AMPLIFIER L'ENSEIGNEMENT DE LA TES DANS LA FORMATION INITIALE

Action 2 – Utiliser les UE libres comme levier

Objectifs généraux

- Renforcer le catalogue des UE libres sur la thématique de la transition écologique et sociétale
- Permettre une implication des étudiant-es sur tous les enjeux de la TES

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Catalogue des UE libres

Pilotage

Portage politique : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DF

Services associés : Services de scolarité des composantes et DVURSE

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre d'UE libres sur la thématique TES dans le catalogue de l'UCA
- Nombre d'étudiant-es inscrit-es dans ces UE libres

Objectifs chiffrés

- Doubler le nombre d'UE libres sur la thématique TES par rapport au catalogue 2021-2026

Estimation budgétaire

- Le chiffrage ne pourra être connu que dans le cadre du chiffrage de la nouvelle offre de formation

Financements mobilisables

Financement propre :

- Majoritairement

Financement externe :

- CMA ORBIMOB
- Tout autre projet financé ayant un impact sur la formation et la TES

Description de l'action

Les unités d'enseignement libres permettent de diversifier le parcours académique et d'initier une réflexion sur des thématiques transversales. Un des axes important développé aujourd'hui au sein de ces UE libres, est la thématique de la TES autour du projet global de l'établissement : « Concevoir des modèles de vie et de production durables ». D'autres thématiques de la responsabilité sociétale et environnementale sont abordées comme l'égalité femme-homme, sciences et société, ...

L'action consiste à renforcer ces thématiques TES au sein du catalogue d'UE libres, en nombre et en attractivité. L'établissement souhaite également travailler à inclure des pédagogies innovantes, en mettant l'étudiant-e au centre de son apprentissage. Ces réflexions se mèneront en lien entre les différentes composantes et les différents services pilotés par la DF.

Ce renforcement devra être mis en œuvre dès la rentrée universitaire 2025-2026.

Étapes du projet

1. Cartographie des UE libres existantes et validation de leur pertinence dans le cadre de la nouvelle offre de formation (2025)
2. Réflexion, en lien avec les composantes et services, pilotée par la DF sur le nouveau catalogue (2025)
3. Création d'un nouveau catalogue, intégrant davantage les thématiques de la transition écologique et sociétale (2025)
4. Vote du catalogue au CFVU (2026)
5. Mise en œuvre du nouveau catalogue (2026 - 2030)

AXE 2

THÈME 1 – AMPLIFIER L'ENSEIGNEMENT DE LA TES DANS LA FORMATION INITIALE

Action 3 – Améliorer les parcours du N2 au master et professionnaliser en lien avec la thématique TES

Objectifs généraux

- Inscrire dans chaque parcours de formation au moins une UE spécifique prenant en compte la thématique de la TES en lien avec les spécificités du cursus
- Travailler sur le lien entre la TES et l'insertion professionnelle des diplômés pour mieux les préparer
- Colorer les stages du public étudiant UCA en lien avec la TES

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Catalogue des UE de chaque formation

Trame des rapports de stage

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC)

Pilotage

Portage politique : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DF

Services associés : Instituts, composantes et responsables de formations

Horizon temporel

Action unique / ponctuelle

Date de réalisation : Avant septembre 2027

Indicateurs de suivi

- Nombre de formations transformées
- Nombre de stages réalisés en lien avec la thématique TES

Objectifs chiffrés

- 100% des licences et des masters
- 100% des BUT et des cursus santé
- Modification de la trame des rapports de stage

Estimation budgétaire

- Le chiffrage ne pourra être connu que dans le cadre du chiffrage de la nouvelle offre de formation

Financements mobilisables

Financement propre :

- Majoritairement

Financement externe :

- Possibilité dans le cadre d'AAP comme les AMI CMA

Description de l'action

La transition écologique et sociétale occupe une place grandissante dans le milieu professionnel. Il s'agit donc pour l'Université de mieux préparer les étudiant-es aux demandes auxquelles ils sont susceptibles de faire face au sein de leurs futures structures professionnelles.

A l'occasion de la réflexion sur les maquettes de formation dans le cadre du nouveau contrat, il s'agit de réfléchir à l'intégration des thématiques de la TES dans le cadre de l'approche programme de chaque diplôme. Le projet consiste à inscrire dans chaque formation des UE porteuses de ces thématiques, en articulation avec la discipline enseignée ; concrètement, une UE par an en N2 et N3, et une au moins en master.

Au-delà de ma formation en master, un module de formation sera ouvert pour tous les nouveaux doctorants et nouvelles doctorantes.

Parallèlement, l'établissement intégrera un item obligatoire dans le rapport de stage portant sur la réflexion de l'expérience de stage au regard du DD&RS. Les étudiant-es seront également encouragés à réaliser un stage directement en lien avec la TES au niveau master.

Étapes du projet

Nouvelle offre de formation :

1. Inscription dans le cadrage de l'offre de formation (2025)
2. Remontée des propositions des différents diplômes par composante et arbitrage (2026)
3. Inscription dans chaque année de formation d'une UE porteuse de ces thématiques (articulation discipline et TES) : N2 et N3 et en Master (au moins dans l'une des années de master) (2027)
4. Formation pour les doctorant-es (2026)

Modification du rapport de stage :

1. Mise en place d'un GT pour établir le cadrage du nouveau rapport de stage (2025)
2. Vote du cadrage en CFVU (2026)
3. Déploiement du nouveau rapport de stage dans l'établissement (2026)
4. Mise en œuvre du nouveau catalogue (2026 - 2030)

AXE 2

THÈME 1 – AMPLIFIER L'ENSEIGNEMENT DE LA TES DANS LA FORMATION INITIALE

Action 4 – Activer le levier de l'engagement étudiant

Objectifs généraux

- Inscrire dans la valorisation de l'engagement étudiant la promotion et le montage d'actions en lien avec la transition environnementale et avec la TES

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Procédure de valorisation de l'engagement étudiant

Pilotage

Portage politique : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DF et DVURSE

Services associés : Instituts et autres services participant à la restructuration des Open Badges

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2026

Indicateurs de suivi

- Nombre d'étudiant-es ayant reçu un Open Badge Transition écologique et sociétale
- Nombre d'étudiant-es ayant reçu une valorisation autre que les Open Badges sur la thématique de la TES

Objectifs chiffrés

- Une restructuration des Open Badges est en cours, les objectifs seront définis une fois cette dernière terminée.

Estimation budgétaire

- Nombre d'heures d'accompagnement par des enseignant-es ou des personnels d'appui à l'obtention des Open Badges (chiffrage attendu en fonction des capacités de l'UCA à conduire le projet de l'engagement)

Financements mobilisables

Financement propre :

- Uniquement

Description de l'action

Depuis 2023, l'Université a mis en place des Open Badges afin de permettre de rendre visibles des compétences développées par les étudiant-es lors d'expériences, de réalisations ou d'engagements, en parallèle de la formation universitaire. A ce jour, l'Université a développé 2 Open Badges en lien avec la thématique de la transition écologique et sociétale : l'Open Badge « Développement Durable » de niveau 1 lié à l'obtention du module Développement Durable et l'Open Badge « S'engager dans la vie associative ou citoyenne » en 5 niveaux.

Un travail de réflexion sera mis en place pour développer l'Open Badge « Développement Durable » en Open Badge « Transition écologique et sociétale » en 5 niveaux de compétences. Les définitions du périmètre d'actions et des niveaux de compétences se feront à travers un référentiel de compétences.

Concernant l'Open Badge « S'engager dans la vie associative ou citoyenne », une réflexion sera faite sur la mise en place d'un tronc commun de compétences transversales sur la thématique de l'engagement (niveau 1) et le développement de modules spécifiques à des thématiques comme l'engagement associatif étudiant, l'engagement dans l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, l'engagement d'étudiant dans le sport ou la culture, etc.

Une valorisation de l'Open Badge « S'engager dans la vie associative ou citoyenne » dans les fiches missions des bénévoles des partenaires de l'Université (ex Esope 63, ADEPAPE...) pourra être mis en place.

Étapes du projet

1. Réunion de travail avec ensemble des acteurs et actrices de l'Open Badge « S'engager dans la vie associative ou citoyenne » pour définir le socle commun (niveau 1) et le processus de référentiel de compétences par niveau et par modules spécifiques (2025)
2. Mise en place d'un groupe de travail sur la transformation de l'Open Badge « Développement Durable » en Open Badge « Transition écologique et sociétale » (2025)
3. Réflexion sur le cadrage de l'offre de formation (2025)
4. Vote au CFVU (2026)
5. Réflexion sur l'insertion dans les maquettes de formation de premier cycle (à partir de 2026)

AXE 2

THÈME 2 – RENFORCER L'OFFRE TES DANS LA FORMATION CONTINUE

Action 1 – Créer une offre modulaire appuyée sur les diplômes nationaux en formation initiale

Objectifs généraux

- Création de formation à destination des entreprises sur les thématiques de la TES
- Renforcer l'offre de formation modulaire
- Répondre à un besoin de formation

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Catalogue de formation

Pilotage

Portage politique : VP chargée de la Formation et VP Innovation, Professionnalisation et Relation avec le monde socio-économique

Service porteur : DF

Services associés : Instituts et Club des entreprises

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de septembre 2028

Indicateurs de suivi

- Nombre de modules créés par institut
- Nombre de participant-es aux formations

Objectifs chiffrés

- Au moins 1 module de formation par institut.

Estimation budgétaire

- Autofinancement à calculer en fonction du projet, en s'appuyant sur les grilles de calcul de l'établissement

Financements mobilisables

Financement propre :

- Uniquement

Description de l'action

Pour répondre aux besoins en formation des particuliers, l'UCA développe une offre de Formation Continue modulaire en s'appuyant sur les compétences affirmées des intervenants universitaires et professionnels.

L'établissement va renforcer cette offre en créant des modules de formation continue spécifiquement sur les thématiques TES, pouvant déboucher sur des micro certifications. Cela permet à l'Université de répondre aux besoins des partenaires du monde socio-économique, en s'appuyant sur les compétences présentes dans l'établissement.

Étapes du projet

1. Recenser l'offre de formation actuelle en lien avec la TES, et analyse de l'offre externe existante sur le territoire (2026)
2. Travailler sur les besoins de nos partenaires en s'appuyant sur le club d'entreprises (2026)
3. Identifier les compétences nécessaires à la création des formations (2026)
4. Étudier les possibilités de micro-certifications (2027)
5. Créer de l'offre modulaire en lien avec les instituts (2027)
6. Mettre en place d'un catalogue de vente de l'offre voté par le CFVU (2028)

AXE 2

THÈME 2 – RENFORCER L'OFFRE TES DANS LA FORMATION CONTINUE

Action 2 – Renforcer l'offre de DU en lien avec la TES

Objectifs généraux

- Développer le catalogue de formation continue de l'UCA sur la thématique de la TES

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Catalogue de l'offre de formation continue

Pilotage

Portage politique : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DF

Services associés : Instituts, DVURSE

Horizon temporel

Date de mise en œuvre : à partir de 2027

Action renouvelable / continue

Indicateurs de suivi

- Nombre de DU créés

Objectifs chiffrés

- Au moins 1 DU supplémentaire en lien avec la TES (2027)

Estimation budgétaire

- Autofinancement à calculer en fonction du projet, en s'appuyant sur les grilles de calcul de l'établissement

Financements mobilisables

Financement propre :

- Majoritairement

Financement externe :

- À étudier

Description de l'action

Parmi l'offre de DU déjà existante à l'Université, peu concernent les thématiques de la TES, a fortiori les thématiques environnementales. L'UCA souhaite renforcer son positionnement sur cet axe.

L'Université cherchera tout d'abord à échanger avec les différents acteurs du territoire, afin de faire émerger les besoins. Une fois ce travail réalisé, une réflexion sera menée afin de créer au moins un nouveau DU.

Étapes du projet

1. Faire un bilan du DU « Mobilité durable » en lien avec l'Académie des mobilités, et des autres DU existant en lien avec la TES (2025)
2. Analyser les besoins du territoire et identifier les formations existantes en lien avec les autres CMA (2026)
3. Identifier les compétences nécessaires à la création de DU (composantes porteuses, responsable du DU, équipe pédagogique, etc.) (2026-2027)
4. Créer au moins un nouveau DU fondé sur l'analyse précitée (2027)
5. Vote en CFVU de la/des nouvelles formations (2027 et au fil de l'eau)
6. Communication externe afin de promouvoir la/les nouvelles formations (2027 et au fil de l'eau)

AXE 2

THÈME 3 – FORMER LES PERSONNELS A LA TES

Action 1 – Mettre en place un socle commun pour le personnel

Objectifs généraux

- Former tous les personnels de l'Université aux enjeux écologiques et sociétaux
- Construire la base d'un parcours de formation élargi

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Plan de formation

Catalogue de formations

Pilotage

Portage politique : VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DRH

Services associés : DVURSE et DF

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre d'agent-es formé-es par an
- Nombre de personnes en responsabilité formé-es

Objectifs chiffrés

- 100% des directeur·rices formé·es à la TES d'ici à 2027
- 50% des E/EC d'ici 2030
- 80% des BIATSS d'ici 2030
- Mise en place d'une procédure de formation pour tous les nouveaux personnels de direction et personnes en responsabilité

Estimation budgétaire

- 1/2 ETP dédié à l'identification et la mise en place des formations (*cf. fiche piloter la stratégie TES*)
- Valorisation du temps passé par les personnels en formation
- Coût de la formation du/de la formateur·rice interne

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale
- Coût de fonctionnement

Financement externe :

- COMP si renouvellement
- AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

De la même manière que l'Université forme l'ensemble des nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes, elle souhaite former largement son personnel sur les thématiques de la TES. Pour cela, un socle commun de compétences transverses à acquérir sera défini.

Une réflexion sera menée sur l'articulation entre une partie de la formation en présentiel et une autre en distanciel autonome.

Le déploiement de ce socle se déroulera de manière progressive. Au-delà des notions clés liées aux thématiques de la TES, un accent sera mis sur les politiques menées au sein de l'Université. Un module spécifique sera intégré pour les personnes en responsabilité, portant entre autres sur les enjeux de management.

Cette formation permettra à tous les personnels de mieux saisir les grands enjeux et les actions menées au sein de l'établissement. Une fois ce socle mis en place, une réflexion sera entamée sur les possibles approfondissements, en fonction du métier exercé.

Étapes du projet

1. Constitution d'un groupe de travail pour définir les objectifs de la formation (2025)
2. Répertoire les contenus en ligne existants (2025)
3. Mise en place du socle commun et ouverture des premières formations (2026)
4. Planification de la formation pour tous les nouveaux personnels (2026)

AXE 2

THÈME 3 – FORMER LES PERSONNELS À LA TES

Action 2 – Mettre en place un parcours de formation individualisé associé à un portfolio de compétences

Objectifs généraux

- Proposer des parcours de formation afin d'amener les personnels intéressés à obtenir des compétences par palier
- Renforcer la formation des personnels sur les thématiques de la TES

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Plan de formation
Catalogue de formations

Pilotage

Portage politique : VP Transition Écologique et Sociétale
Service porteur : DRH
Services associés : DVURSE, DF et DirCom

Horizon temporel

Action renouvelable / continue
Date de mise en œuvre : à partir de 2028

Indicateurs de suivi

- Nombre de personnels s'étant engagé dans un parcours de formation

Objectifs chiffrés

- Les objectifs seront fixés une fois la réflexion sur le portfolio achevée

Estimation budgétaire

- 1/2 ETP dédié à l'élaboration de ce portfolio et son suivi (*cf fiche piloter la stratégie TES*)
- Cotisation éventuelle à un organisme externe

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale
- Coût de fonctionnement

Financement externe :

- COMP si renouvellement
- AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

La première action consiste à déployer le socle commun auprès de l'ensemble de la communauté universitaire.

Une fois cette étape réalisée, l'établissement cherchera à mettre en place différents parcours de formation, afin que chaque membre du personnel puisse choisir les modules qui lui conviennent le plus. Ce parcours pourra être établi grâce à un test de positionnement (type UVED ou Sulitest) afin d'évaluer le niveau de la personne et de l'orienter vers une formation pertinente.

Cette formation modulaire sera adossée à un portfolio de compétences, que la personne enrichira au fil de sa carrière.

Étapes du projet

1. Création d'un groupe de travail transversal, qui visera à déterminer les objectifs de cette formation (2026)
2. Réflexion sur les différents parcours de formation et le portfolio de compétences (2026)
3. Analyse des différents d'évaluation existants (2026)
4. Création des différents parcours de formation (2027)
5. Ouverture des formations aux personnels (2028)
6. Communication auprès des personnels sur l'existence des formations (2028)

AXE 2

THÈME 3 – FORMER LES PERSONNELS À LA TES

Action 3 – Mettre en place un parcours de formation pour les NEC et les E/EC

Objectifs généraux

- Mettre en place la formation des NEC et des E/EC afin de répondre à la circulaire ministérielle de 2024
- Identifier et mettre à disposition des E/EC des ressources pédagogiques

Pilotage

Portage politique : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DRH

Services associés : DVURSE et DF

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombres de NEC formé-es
- Nombre d'E/EC engagé-es de façon volontaire dans le parcours de formation

Objectifs chiffrés

- 100% des NEC formé-es à partir de 2026
- Au moins 5% d'E/EC formé-es en 2027

Estimation budgétaire

- Cotisation éventuelle à un organisme externe
- Temps de formation dédié

Financements mobilisables

Financement propre :

- Majoritairement

Financement externe :

- COMP si renouvellement
- AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

Afin de former les étudiant-es à la TES, il est important que l'Université forme ses personnels d'enseignement et de recherche à la transition écologique pour un développement soutenable.

Pour cela, l'Université va intégrer dans les modules de formation proposés aux nouveaux EC et aux E/EC un ou plusieurs modules sur les thématiques de la TES afin de mettre en application la circulaire « Services publics écoresponsables » du 21 novembre 2023 et de suivre la note de préconisations du MESR de 2024 explicitant les formations TEDS pour les personnels enseignants.

Un socle de connaissances (niveau 1) pour acculturer et sensibiliser les E/EC aux enjeux de la TES sera mis en place et abordera les thématiques suivantes : changement climatique, biodiversité, ressources, transition juste/équité sociale.

Ce module de niveau 1 sera obligatoire pour les E et EC néo-entrants et sur la base du volontariat pour les autres E et EC. Un module de niveau 2 sera ensuite déployé pour un approfondissement des thématiques en lien avec la TES. Le but étant de pouvoir transmettre aux étudiant-es à la fois des connaissances solides et les compétences nécessaires à la TEDS en favorisant une approche interdisciplinaire et le mode projet par l'action, en lien avec le renforcement de la TES dans la nouvelle offre de formation.

Étapes du projet

1. Mise en place d'un groupe de travail afin de créer deux parcours de formation (2025) :
 - a. La formation obligatoire des NEC (10H environ), sur la base des formations déjà existantes pour le personnel et les étudiant-es
 - b. La formation sur la base du volontariat pour les E/EC
2. Définir les attendus de niveau 2 et mise en place de la formation (2025)
3. Déploiement de la formation pour les NEC (2026)
4. Inscrire les formations au catalogue de formation professionnelle après présentation au CP2E (2026)

AXE 3 : RECHERCHE & INNOVATION

AXE 3

THÈME 1 – QUANTIFIER LES IMPACTS DE LA RECHERCHE

Action 1 – Inciter à une transformation des pratiques au sein des laboratoires

Objectifs généraux

- Accompagner la réalisation d'un bilan carbone dans les laboratoires.
- Mettre en avant les initiatives dans le cadre de la TES en lien avec la recherche réalisée avec l'idée d'une progression dans le temps dans les pratiques.

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

BEGES UCA

Pilotage

Portage politique : VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DVURSE et Référent-es DD

Services associés : Laboratoires

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre :

1. A partir de 2025, proposer la possibilité de faire un BEGES sur au moins deux années
2. A partir de 2026 Présentation des outils de scénarisation aux laboratoires engagés dans la démarche

Indicateurs de suivi

- Nombre d'initiatives présentées par an et par Institut sur le temps du schéma
- Nombre de BEGES de laboratoires réalisés au cours du temps

Objectifs chiffrés

- 100% des laboratoires ont réalisé au moins 1 BEGES de leur structure d'ici 2027

Estimation budgétaire

- Temps de personnel

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale

Description de l'action

L'UCA a réalisé un bilan de gaz à effets de serre (BEGES) sur l'ensemble de son périmètre incluant les 6 catégories d'émissions de GES en 2024. Les trois principaux postes d'émissions sont les déplacements (en particulier les déplacements domicile-travail), les achats de biens et de services et l'énergie.

L'outil GES 1point5 développé par Labo 1.5 permet de calculer le BEGES d'un laboratoire et ainsi lui permettre de prioriser les actions à mener pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (via l'outil scénario 1.5). Un accompagnement en lien avec le réseau des référent-es développement durable et les services disposant des données sera proposé aux laboratoires afin qu'ils puissent réaliser rapidement leur bilan carbone sur au moins deux années consécutives. Cet accompagnement visera à impliquer l'ensemble des personnels de recherche. Chaque laboratoire pourra ainsi réfléchir à partir de son empreinte propre (dépendant à la fois de sa composition et de ses activités) à sa contribution à la décarbonation des activités de l'UCA en apportant des solutions qui conviennent à ses spécificités.

Une réflexion sera également menée conjointement avec le conseil de la recherche et le conseil des directeurs et directrices d'unité pour établir un ensemble de préconisations sur les modifications des pratiques de recherche (par exemple : préconisations sur les fréquences des réunions de recherche inter équipes en Visio ou en présentiel).

Au-delà des initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, toute initiative visant à la réduction de l'empreinte environnementale de la recherche au sein des laboratoires pourra être partagée lors d'une mise en commun annuelle afin de nourrir les réflexions et d'inspirer de nouvelles initiatives (comme par exemple la réduction de l'utilisation de produits polluants, la réduction de la quantité d'eau consommée, le regroupement d'expérimentations, ou encore le projet Redplast développé au sein d'INRAe pour diminuer l'usage du plastique au sein des laboratoires).

Étapes du projet

1. Proposer les outils GES 1point.5 et Scénario 1.5 afin d'aider chaque laboratoire à prioriser ses actions (2025)
2. Impliquer les personnels techniques, les EC et les C dans la réflexion sur les pratiques de recherche : renforcer la mutualisation des équipements, la rationalisation des expérimentations, des mobilités et des achats (à partir de 2026)
3. Mise en commun annuelle de bonnes pratiques de réduction de l'empreinte environnementale au sein de l'UCA avec la mise en avant d'une action phare par laboratoire (à partir de 2026)

AXE 3

THÈME 1 – QUANTIFIER LES IMPACTS DE LA RECHERCHE

Action 2 – Harmoniser les politiques en lien avec la TES des différents ONR

Objectifs généraux

- Harmoniser sur le site clermontois les politiques des ONR en lien avec la TES dont les achats, les déplacements, et les stratégies de décarbonation

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Conventions de site

Pilotage

Portage politique : VP Chargée de la Recherche et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DRED

Services associés : ONR

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de Charte(s) commune(s)

Objectifs chiffrés

- Mise en place d'une ou plusieurs charte(s)
- 100% des référent-es DD des ONR sensibilisé-es au contenu de la charte

Estimation budgétaire

- Temps de personnel

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale

Description de l'action

Une analyse des conventions de sites permettra de réaliser un état des lieux des objectifs commun sur les politiques en lien avec la TES.

Des temps de rencontre seront ensuite organisés avec le/la référent·e DD de chaque ONR afin de partager les initiatives et les objectifs souhaités par chacun·e pour le site clermontois.

Un groupe de travail sera constitué au sein de la commission recherche et le conseil des directeurs et directrices d'unité de l'UCA pour travailler à l'harmonisation des préconisations entre l'UCA et les ONR (cf fiche Inciter à une transformation des pratiques au sein des laboratoires) et à la définition d'objectif communs compatibles avec les objectifs de l'UCA. Ce travail permettra l'écriture d'une ou plusieurs chartes communes avec les ONR qui seront portés à la connaissance des référent·es DD des ONR.

Le suivi des politiques TES des ONR sera source d'inspiration et de travail en commun avec l'UCA.

Étapes du projet

1. Réaliser un état des lieux et un suivi des politiques TES des ONR (à partir de 2025)
2. Organiser des temps de rencontre avec le/la référent·e DD de chaque ONR (2025-2026)
3. Constituer un groupe de travail au sein de la commission recherche pour travailler à l'harmonisation les préconisations, ce travail permettra l'écriture d'une ou plusieurs chartes communes avec les ONR (2026)
4. Définition d'objectifs communs avec les ONR (à partir de 2026)
5. Définition d'une ou plusieurs chartes communes (à partir 2027)

AXE 3

THÈME 2 – FAVORISER LA RECHERCHE SUR LA TES

Action 1 – Renforcer l'interdisciplinarité

Objectifs généraux

- Favoriser les temps d'échanges au sein des laboratoires et entre les laboratoires sur le champ de la TES

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Labellisation DD&RS

Pilotage

Portage politique : VP Chargée de la Recherche et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : Instituts, Pôle des Sciences de la durabilité

Services associés : Laboratoires

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2026

Indicateurs de suivi

- Nombre d'espaces d'échanges mis en place
- Nombre de conférences organisées
- Nombre de publications en lien avec la thématique

Objectifs chiffrés

- Mise en place d'un séminaire en Sciences de la Durabilité
- Augmentation dans le temps du nombre de publications

Estimation budgétaire

- Temps de personnel
- Coût d'organisation du séminaire

Financements mobilisables

- Financement propre :
- Masse salariale

Description de l'action

En 2024, l'Université a mis en place un Pôle des Sciences de la Durabilité afin de coordonner et d'animer une recherche interdisciplinaire et exploratoire sur les enjeux de durabilité. Les questions de durabilité nécessitent une approche globale et une collaboration étroite entre les sciences humaines, sociales, et les disciplines environnementales.

Dans le cadre du déploiement de l'Université d'Excellence I-SITE, 4 Centres Internationaux de Recherche ont été mis en place sur les thématiques suivantes : agroécosystèmes durables dans un contexte de changement global, systèmes et services innovants pour les transports et la production, la mobilité personnalisée comme facteur-clé de la santé, et Catastrophes naturelles et développement durable. Un pôle de recherche sur l'eau ayant pour vocation à structurer et amplifier l'ensemble des recherches menées sur la thématique de l'eau a également été mis en place.

Le but est de créer des espaces d'échanges et de rencontres entre les différents personnels de recherche en impliquant les CIR et pôles thématiques afin de favoriser la recherche interdisciplinaire sur les thématiques de la transition écologique et sociétale. Ses rencontres pourront prendre la forme de cycles de conférences ou de tables rondes par exemple.

L'évaluation par l'HCERES et la CTI courant 2025 sera une occasion de recenser les publications interdisciplinaires en lien avec les sciences de la durabilité et la TES. Un suivi de l'évolution du nombre de ces publications dans le temps sera un bon indicateur du renforcement de l'interdisciplinarité.

Étapes du projet

1. Impliquer les CIR et les pôles thématiques dans la création des espaces d'échanges (2025)
2. Présenter la démarche en commission recherche et conseil des directeurs et directrices d'unité (2025)
3. Mettre en place une expérimentation avec un cycle de conférences sur la recherche en sciences de la durabilité en lien avec le pôle des Sciences de la durabilité afin de favoriser l'expérimentation interdisciplinaire (2025)
4. Étudier la mise en place d'un séminaire sur la recherche interdisciplinaire (2025)
5. Recensement des publications interdisciplinaires sur la TES (2025)
6. Suivi de l'évolution du nombre de publications (2026-2030)

AXE 3

THÈME 2 – FAVORISER LA RECHERCHE SUR LA TES

Action 2 – Renforcer les liens avec les acteurs locaux

Objectifs généraux

- Poursuivre le travail engagé avec les collectivités sur la place de l'Université dans la cité

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Labellisation DD&RS

Pilotage

Portage politique : VP Chargée de la Recherche, VP Rayonnement et Attractivité de l'université et VP Innovation, Professionnalisation et Relation avec le monde socio-économique

Service porteur : DRED et PPT

Services associés : Club des entreprises, fondation UCA

Partenaires externes : Collectivités et Région

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : Diagnostic et cartographie à partir de 2025

Renforcement des partenariats sur toute la durée du schéma directeur

Indicateurs de suivi

- Nombre de contrats mis en place avec des acteurs du territoire pour des actions de recherche (par type de contrat)
- Nombre de chaires dédiées à la TES

Objectifs chiffrés

- Production de l'état des lieux (livrable de la labellisation DD&RS)
- Production de la cartographie

Estimation budgétaire

- Temps de personnel

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale

Description de l'action

La labellisation DDRS dans son axe recherche et innovation nécessite la réalisation d'un état des lieux sur l'intégration du DDRS dans la stratégie de l'établissement, l'évaluation HCERES et CTI de 2025 constitue une bonne opportunité pour réaliser cet état des lieux.

Celui-ci permettra de recenser également les interactions entre l'UCA et les acteurs territoriaux, entreprises ou collectivités territoriales afin d'avoir une cartographie fine des différents contrats, partenariat, projets en cours et à venir avec un focus spécifique sur celles liées à la TES.

L'objectif est d'amplifier ces relations partenariales pour continuer à développer des projets au plus proche des attentes et contribuer à l'évolution des politiques publiques vers plus de durabilité. Cet accompagnement au changement des entreprises et des acteurs territoriaux via la recherche sera également l'occasion d'un enrichissement réciproque, les acteurs locaux pouvant faire bénéficier l'UCA de leurs connaissances du « terrain ».

Étapes du projet

1. Établissement d'un diagnostic sur l'intégration du DD&RS dans la stratégie recherche et innovation de l'UCA (2025)
2. Cartographie et promotion des contrats, partenariats projets de recherches-actions territoriales pour recenser leur diversité et leur interdisciplinarité (2025)
3. Recensement les priorités des collectivités territoriales, acteurs territoriaux et des entreprises pour favoriser le développement de projets tutorés, de recherches-actions sur les territoires et de thèses en lien avec la TES (à partir de 2026 en continu)
4. Travail d'amélioration continue avec l'ensemble des partenaires par enrichissement mutuel (2026-2030)

AXE 3

THÈME 3 – RÉAFFIRMER LA PLACE DE L'UNIVERSITÉ DANS LA CITÉ

Action 1 – Valoriser le travail de diffusion de la culture scientifique

Objectifs généraux

- Favoriser la diffusion de la culture scientifique pour le plus grand nombre en amplifiant la formation

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Puy de Sciences

Label *Human Resources Strategy for Researchers* (HRS4R)

Pilotage

Portage politique : Gouvernance

Service porteur : DRED (CESPAU)

Services associés : DRH, maison pour la science en Auvergne

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de formations organisées
- Nombre de participant-es aux formations
- Nombre de participant-es à des actions de diffusion de la culture scientifique

Objectifs chiffrés

- Au moins une formation à la vulgarisation scientifique organisée par année
- Production du calendrier et de la cartographie

Estimation budgétaire

- Temps de personnel
- Coût de prestations

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale

Description de l'action

Le dialogue Sciences société est déjà très ancré à l'UCA, mais il pourrait être encore amplifié en analysant les freins à la participation de plus d'enseignant-es, d'enseignant-es -chercheur-euses et de chercheur-euses à la diffusion de la culture scientifique.

Les publics les plus jeunes sont friands de nouvelles formes d'atelier et de formats très courts de type vidéo qui ne correspondent pas au format traditionnel de diffusion de la culture scientifique via des conférences, des articles de vulgarisation, de l'accueil dans les laboratoires de recherche, Une formation des personnels volontaires sera mise en place afin de les accompagner à l'utilisation des réseaux sociaux pour favoriser cette diffusion en fonction des publics ciblés. Un partage d'expériences entre pairs pourra être réalisé sur les nouvelles formes d'ateliers comme les escape Game pour permettre un large partage des nouvelles actions mises en place.

Afin de favoriser la diffusion de la culture scientifique, un calendrier des principales sollicitations sera mis en place afin de donner une visibilité annuelle aux collègues des actions sur lesquelles ils pourraient intervenir (comme pour les appels à projets recherche). Une cartographie des actions déjà mises en place permettra la mise en place d'un catalogue d'offres d'animations scientifique qui pourrait être publié une fois par an (comme celui réalisé par le CNRS), et permettrait aux acteurs impliqués de ne pas mettre leur animation en place pour qu'elle est lieu une seule fois

Enfin, la possibilité de valorisation de ces activités de diffusion de la culture scientifique sera étudiée via la mise en place d'un groupe de travail.

Étapes du projet

1. Identifier les freins et leviers à la diffusion de la culture scientifique (2025)
2. Recenser des besoins de formation des personnes souhaitant participer à la transmission des savoirs (2025)
3. Mettre en place d'une formation à la diffusion de la culture scientifique avec une attention particulière sur l'adaptation des supports à l'âge des publics visés et aux formats particuliers liés aux réseaux sociaux. (À partir de 2025)
4. Mettre en place d'un groupe de travail afin d'ouvrir la réflexion sur les formes de valorisation possibles de la diffusion de la culture scientifique (à partir de 2026)

AXE 4 : RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

AXE 4

THÈME 1 – DÉCARBONER LES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ

Action 1 – Poursuivre la rénovation bâtementaire

Objectifs généraux

- Poursuite de la stratégie immobilière à travers le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) existant et la mise en place du nouveau Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025-2029 (SPSI) intégrant un volet environnement (après décision sur la dévolution)

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)

Pilotage

Portage politique : Gouvernance

Service porteur : DPIE

Services associés : DBF

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : Selon calendrier du SPSI

Indicateurs de suivi

- Selon SPSI, décret tertiaire (obligations réglementaires) et PPI UCA associé sur 15 ans (jusqu'à 2035)

Objectifs chiffrés

- Objectifs du décret tertiaire : -40% de consommation d'énergie d'ici à 2030
- Les autres objectifs chiffrés seront connus une fois validation du Directoire avant transmission à la DIE et DGESIP (avant été 2025)

Estimation budgétaire

- En fonction des opérations validées et des montages financiers actés
- Temps de personnel

Financements mobilisables

Financement propre :

- 96 millions d'euros pour les scénarios 1 & 2 présentés au Directoire du 29/04/2024

Financement externe :

- CPER, AAP, FEDER

Description de l'action

A l'échelle de l'établissement, il s'agira de poursuivre les opérations immobilières de rénovation énergétique pour s'inscrire dans le respect du Décret Tertiaire mais également de poursuivre la réflexion de mutualisation de locaux.

Pour obtenir des résultats chiffrés des économies d'énergie, le montage de marchés type marchés globaux de performance pourra être utilisé. L'établissement se montrera pro-actif sur toutes les possibilités de financements (exemple : appels à projets).

Étapes du projet

1. Vote du SPSI (2025)
2. Mise en œuvre des actions en s'appuyant sur le PPI (2025 - 2030)
3. Articuler les SPSI des établissements de composantes avec celui de l'UCA (à partir de 2025)

AXE 4

THÈME 1 – DÉCARBONER LES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ

Action 2 – Travailler à une mobilité plus durable

Objectifs généraux

- Favoriser les mobilités douces
- Réduire l'impact environnemental et social des mobilités du personnel et des étudiant·es
- Promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire sur la thématique de la mobilité durable

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Plan de Mobilité (PDM)

Pilotage

Portage politique : CM Mobilités Durables et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DVURSE

Services associés : SIT, DPIE, DRIF, DAJI, DirCom, DRH et référent·es DD

Partenaires externes : AOM et Collectivités territoriales

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : entre 2025 et 2029

Indicateurs de suivi

- Voir jalons et indicateurs du PDM

Objectifs chiffrés

- Baisse de 15% à l'horizon 2028 du ratio des émissions de GES par étudiant·e sortant·e par rapport à 2023
- 300 places de vélos sécurisées
- 22% de baisse des kilomètres réalisés en avion dans le cadre de déplacements professionnels en 2026 par rapport à 2019
- Réévaluation de la politique de voyage de l'EPE UCA

Estimation budgétaire

- Moyens humains : 1,5 ETP (~50 000 €)
- Investissements : Entre 100 000 € et 200 000 € annuellement
- Fonctionnement : entre 50 000 € et 100 000 € annuellement

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale, coûts de fonctionnement et d'investissement

Financement externe :

- Alvéole plus, Objectif employeur pro vélo, ADEME, COMP si renouvellement, Région AURA, Mécénat

Description de l'action

Le Plan de Mobilité employeur (PDM) a pour objectif d'optimiser les mobilités liées à l'activité de la structure, notamment pour en diminuer l'impact environnemental. Il vise à favoriser la mobilité douce.

L'Université Clermont Auvergne s'est saisie depuis longtemps des enjeux de mobilité. Précurseur, elle s'est dotée d'un Plan de Mobilité depuis 2011. Cette nouvelle mouture est donc le quatrième PDM de l'établissement.

Ce nouveau PDM s'articulera autour de 6 axes :

- Accompagner les mobilités durables au quotidien
- Favoriser des déplacements professionnels durables
- Améliorer et aménager les infrastructures nécessaires à une mobilité durable et sécurisée
- Communiquer et sensibiliser autour des mobilités
- Piloter et coordonner le PDM
- Rendre financièrement accessibles les mobilités durables aux étudiants

Une attention sera portée à articuler le plan des mobilités de l'UCA avec celui de l'ENSACF, mais également avec ceux de l'Alliance territoriale (CROUS, CHU, etc.). Une réflexion sera menée pour étudier la possibilité de porter un futur PDM en commun.

Étapes du projet

1. Contractualisation avec le SMTC (2024)
2. Contractualisation avec les AOM des sites territoriaux (2025)
3. Création d'une équipe projet mobilités durables au sein du pôle TEDS, comprenant un ETP chargé de projet mobilités durables et la gestion du FMD par le/la gestionnaire de ce pôle (2025)
4. Mise en place et suivi des différentes fiches actions selon le calendrier établi (à partir de 2025)
5. Réalisation régulière de bilans pour suivre l'impact et la réalisation des actions (annuellement)

AXE 4

THÈME 1 – DÉCARBONER LES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ

Action 3 – Réaliser un nouveau bilan carbone de l'UCA et étudier les usages et la consommation d'eau

Objectifs généraux

- Suivre la courbe de décarbonation de l'UCA
- Promouvoir la sobriété énergétique
- Respecter le plan de décarbonation du MESR
- Diminuer la consommation d'eau de l'UCA

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)
Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)
Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

Pilotage

Portage politique : VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DVURSE et DPIE

Services associés : DA, DBF, DRIF, DRH, DPCG, DOSI, SIT et SPR

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Réalisation du BEGES au plus tard fin 2027 avec taux d'incertitude <10%
- Mise en place d'objectifs de réduction de la consommation d'eau

Objectifs chiffrés

- Suppression des climatisations et des pompes à vide à eau perdue
- Mise en place de mitigeurs
- Récupération des eaux de pluie pour une utilisation sanitaire
- Mise en place d'un nouvel outil de suivi des fluides
- Consommation d'eau réduite de -15% en 2027 par rapport à 2022
- Objectif de diminution d'émission de GES de 3 à 5% par an

Estimation budgétaire

- En fonction du choix d'internalisation ou non de la mission (~ 40 000 € si externalisé)
- Pérennisation des compétences en matière de transition énergétique

Financements mobilisables

Financement propre :

- Partiellement

Financement externe :

- COMP, CEE, AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

L'Université a réalisé un BEGES sur l'ensemble de son périmètre incluant les 6 catégories d'émissions de GES en 2024. Un volet du SD DD&RS vise à décarboner les activités de l'Université et ainsi répondre aux attentes du MESR sur la transition écologique. Afin de suivre cette décarbonation, un nouveau BEGES sera réalisé en 2027 avec les données de 2026. Ce bilan inclura l'ensemble des sites de l'Université mais également l'ensemble des établissements composantes. Une attention particulière sera portée sur le taux d'incertitude du prochain bilan carbone. Le but étant d'avoir des données réelles fiables et non plus pour certaines émissions des données estimées ou proratisées.

Une réflexion sera menée pour réfléchir à l'externalisation de la réalisation du BEGES à un prestataire externe comme en 2024 ou à internalisation de cette fonction via le recrutement d'un-e chargé-e de projet bilan carbone. Les avantages de cette internalisation seraient de mieux maîtriser la méthode de calcul, de pouvoir réaliser un suivi plus régulier et donc d'affiner la courbe de décarbonation de l'Université. Cette mission pourrait dans le futur être mutualiser à l'échelle de l'Alliance UCA afin de disposer de données sur un périmètre plus important et de permettre l'harmonisation des stratégies de décarbonation des différents établissements et ONR (cf. fiche action Harmoniser les politiques des différents ONR).

Parallèlement au BEGES, un suivi de la consommation d'eau est réalisé par la DPIE. Un groupe de travail sera être mis en place incluant les parties prenantes internes de l'Université afin d'étudier les usages et permettre une baisse de la consommation d'eau. Ce GT pourra s'appuyer sur les propositions faites par l'État dans le cadre de « France Nation verte pour des services publics écoresponsables » dont l'étude de projets de récupération d'eau de pluie et de réutilisation des eaux usées dans le cadre de réhabilitation des bâtiments ou de construction neuve. Il étudiera également les actions suivantes : recenser les fuites et les équipements à eau perdue, mettre en œuvre d'une série d'actions visant à économiser l'eau et les énergies carbonées, acquérir un nouvel outil de suivi des fluides.

Étapes du projet

1. Mise en place d'un groupe de travail sur les usages et la consommation d'eau (2025)
2. Réflexion sur l'internalisation du prochain BEGES (2025)
3. Recherche de financement externes pour réaliser le prochain BEGES (2025)
4. Recrutement du ou de la chargé-e de projet bilan carbone si internalisation (2026)
5. Mise en place d'actions prise par le GT « usage et consommation d'eau » pour diminuer la consommation d'eau (2026)
6. Choix du mode de calcul du prochain BEGES (2026)
7. Réalisation d'un appel d'offre si externalisation (2026)
8. Mise en place d'un COPIL BEGES incluant les établissements, les composantes et les services concernées par la remontée de données (2026)
9. Récolte et fiabilisation des données (2027)
10. Édition du nouveau BEGES (2027)

AXE 4

THÈME 2 – RENFORCER LA SOBRIÉTÉ

Action 1 – Augmenter la sobriété énergétique des bâtiments et favoriser l'autoconsommation

Objectifs généraux

- Diminuer la consommation de fluides
- Gérer la production d'énergies renouvelables (Panneaux photovoltaïques, RCU, biomasse)

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)
Plan de Sobriété Énergétique

Pilotage

Portage politique : Gouvernance

Service porteur : DPIE

Services associés : L'ensemble des entités universitaires

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Quantité d'énergie consommée dans les bâtiments d'Aurillac et de Besse par rapport à la consommation 2024
- Atteinte du niveau B en lien avec le décret BACS pour les bâtiments concernés
- Nombre d'ombrières installées
- Étude de finalisation de raccordement du campus de Montluçon au RCU

Objectifs chiffrés

- Atteinte des -50% en énergie à périmètre bâtementaire constant
- Respect du décret BACS au 1^{er} janvier 2027
- Respect de la réglementation pour la mise en œuvre d'ombrières photovoltaïques sur les aires de stationnement : 75% des parkings de plus de 1 500 m² disposent d'ombrières (matérielles ou végétalisées) d'ici à 2028

Estimation budgétaire

- Temps de personnel
- Coûts des actions : l'estimation de la première tranche d'installation d'ombrières photovoltaïques est de 1.5 millions d'euros

Financements mobilisables

Financement propre :

- 1.5 Millions €

Financement externe :

- AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

Suite à son plan de sobriété, l'UCA poursuivra ses actions afin de diminuer les consommations de fluides en réalisant le raccordement au RCU pour les sites d'Aurillac et de Besse sur l'année 2025, en réalisant un état des lieux à partir de 2025 et une mise à niveau de la Gestion Technique Centralisée des bâtiments. Une Étude de finalisation de raccordement au RCU de la ville pour le campus de Montluçon sera également réalisée.

L'UCA mènera également des actions afin de favoriser l'autoconsommation des bâtiments et ainsi réaliser des économies sur les fluides via l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings à partir de 2027.

Étapes du projet

1. Réalisation d'une étude de faisabilité d'installation d'ombrières photovoltaïques en cours par la DPIE (fin 2024)
2. Livraison de l'étude sur la faisabilité d'installation d'ombrières photovoltaïques (2025)
3. Réalisation d'un état des lieux des bâtiments nécessitant une mise à niveau de GTC, chiffrage des coûts puis mise à niveau progressive (2025)
4. Raccordement des sous stations d'Aurillac et de Besse au RCU (2025)
5. Rapprochement de l'Université auprès de la ville de Montluçon pour étudier la finalisation au raccordement RCU (2026)
6. Installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings (2027)

AXE 4

THÈME 2 – RENFORCER LA SOBRIÉTÉ

Action 2 – Rationaliser les espaces

Objectifs généraux

- Optimiser les locaux pour répondre aux usages

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)

Schéma Directeur Énergie, Environnement et Patrimoine (SDEEP)

Pilotage

Portage politique : CM Stratégie Immobilière, VP Transition Écologique et Sociétale et VP Vie Universitaire et Conditions de Travail

Service porteur : DPIE

Services associés : DOSI, Instituts

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de m²/personnel
- Nombre de m²/étudiant
- Rationalisation des horaires d'ouverture et de l'usage des bâtiments
- Réalisation d'un nouveau Schéma Directeur Énergie, Environnement et Patrimoine

Objectifs chiffrés

- Vente ou valorisation (location) de certains biens
- Respect de la circulaire surfaces
- Réalisation du SDEEP avant le prochain CPER

Estimation budgétaire

- Temps de personnel
- A estimer au fur et à mesure en fonction des opérations immobilières fléchées

Financements mobilisables

Financement propre :

- Majoritairement

Financement externe :

- CPER
- AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

L'UCA porte une attention particulière au questionnement des usages des locaux dans ses opérations de rénovation immobilières. Il s'agira d'effectuer un diagnostic des ratios d'occupation des différents bâtiments ainsi que de leurs usages afin d'apporter des solutions d'optimisation d'occupation des locaux en fonction des usages.

Une étude sur la désynchronisation des emplois du temps sera également réalisée.

Étapes du projet

1. Réalisation d'un diagnostic des ratios d'occupation et des usages des bâtiments (2025 voir SPSI)
2. Mise en place d'un plan d'action pour la mutualisation (espaces de cours, espaces de bureaux partagés...) et la rationalisation des surfaces occupées en fonction des activités de l'établissement (à partir de 2025 et pendant la durée du Schéma Directeur DD&RS)
3. Adaptation des horaires d'ouverture des bâtiments et amélioration de l'emploi des locaux pour les cours sur l'ensemble des plages d'ouvertures (en fonction des opérations immobilières)
4. Réflexion intégrée à l'ensemble des opérations immobilières (pendant la durée du Schéma Directeur DD&RS)

AXE 4

THÈME 2 – RENFORCER LA SOBRIÉTÉ

Action 3 – Intensifier la sobriété numérique

Objectifs généraux

- Accompagner la partie « numérique responsable » du futur Schéma Directeur du Numérique
- Diminuer l'impact environnemental du numérique
- Concevoir un numérique accessible

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Directeur du Numérique (SDN)

Schéma Directeur du Handicap (SDH)

Pilotage

Portage politique : VP Transition Écologique et Sociétale, CM Coordination des Systèmes d'Information et Numérique

Service porteur : DOSI, DG

Services associés : DVURSE, SIT, DA

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre d'appareils informatiques par typologie et par personne
- Pourcentage de matériel issu du réemploi

Objectifs chiffrés

- Construction d'une partie numérique responsable au sein du SDN
- 10% du matériel issu du réemploi
- 20% de critères environnementaux et/ou sociaux dans tous les marchés numériques en 2026

Estimation budgétaire

- Temps de personnel
- Coût de la mise en œuvre de la partie numérique responsable

Financements mobilisables

Financement propre :

- Autofinancement par la réduction des dépenses liées au suréquipement

Financement externe :

- Aide à l'innovation numérique responsable
- AAP de la Direction interministérielle du Numérique

Description de l'action

Le numérique est devenu omniprésent au sein de la société, et l'Université ne fait pas exception. Il est devenu indispensable au bon fonctionnement de l'établissement, dans tous ses domaines d'activité. Le numérique a cependant de nombreux impacts environnementaux mais aussi sociaux, sur l'accessibilité, la déconnexion, etc.

L'Université Clermont Auvergne souhaite être proactive sur cette thématique et va donc se doter d'un Schéma Directeur du Numérique, afin de formaliser la vision du numérique en lien avec le projet d'établissement.

Ce document comportera un volet portant sur le numérique responsable. Un certain nombre de thématiques pourront y être abordées dont :

- La réduction de l'empreinte écologique du numérique :
 - Choisir des appareils avec une meilleure efficacité énergétique
 - Prolonger au maximum la durée de vie des équipements. Plusieurs dispositifs pourront être étudiés : réparation des appareils, extension de la garantie à 7 ans, etc
 - Inclure des clauses environnementales et sociales dans 20% des marchés numériques
 - Mesurer l'impact environnemental du parc numérique de façon régulière
 - Développer des marchés de matériel reconditionné
 - Optimiser les serveurs
 - Tendre à un ratio d'un équipement par personne
 - Prendre en compte la réparabilité du matériel
- L'accessibilité numérique à tous et toutes :
 - Concevoir des applications accessibles à tous et toutes (personnes en situation de handicap, faible débit internet, etc.)
 - Simplifier l'utilisation des outils numériques
 - Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaires aux bonnes pratiques
 - Simplifier les démarches administratives de dons (cf fiche action Simplifier les démarches de cession)

Étapes du projet

1. Création d'un groupe de travail avec toutes les parties concernées sur la partie numérique responsable (2025)
2. Production de la partie *Numérique Responsable* du Schéma Directeur du Numérique (SDN), fixant un calendrier de réalisation (2025)
3. Vote du SDN en CA (2025)
4. Mise en place des actions (à partir de 2026)

AXE 4

THÈME 2 – RENFORCER LA SOBRIÉTÉ

Action 4 – Optimiser la gestion des déchets

Objectifs généraux

- Réduire la quantité de déchets produite
- Augmenter la part du tri dans les déchets ménagers usuels
- Faciliter le réemploi ou le don de matériel encore utilisable
- Sensibiliser et former les personnels à la gestion des déchets

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Feuille de route de gestion des déchets

Pilotage

Portage politique : 1^{ère} VP et VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : SPR

Services associés : DVURSE, DPIE et PSHE

Partenaires externes : Clermont Auvergne Métropole, associations étudiantes et prestataires de valorisation des déchets

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Quantité de déchets produite par typologie de déchets
- Part des déchets faisant l'objet d'une valorisation (réemploi, tri, etc.)

Objectifs chiffrés

- Production d'une feuille de route sur la gestion des déchets
- 100% des sites équipés en poubelles de tri d'ici à 2027
- Mise en place d'une filière bois et carton sur les campus clermontois (2025)
- 10% de baisse du tonnage de déchets produits, 2 ans après un état des lieux fiable
- Mise en place de la ressourcerie en ligne

Estimation budgétaire

- Temps de personnel
- Investissement nécessaire de matériel (poubelles de tri...)
- Budget à définir une fois les actions fléchées

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale, coût de fonctionnement et d'investissement une fois défini

Financement externe :

- ADEME, Clermont Auvergne Métropole, AAP régionaux, nationaux ou européens

Description de l'action

Les activités de l'Université génèrent différents impacts environnementaux, dont la production de déchets. L'établissement est déjà engagé dans la gestion de ses déchets, et souhaite aller plus loin en construisant une feuille de route afin de l'améliorer. Cette feuille de route établira les mesures à mettre en place afin de réduire les déchets, optimiser leur gestion et maximiser le réemploi.

Elle pourra contenir entre autres :

- L'équipement de tous les sites universitaires de points de collecte composés d'une poubelle destinée aux ordures ménagères et d'une autre dédiée aux déchets recyclables
- Une réflexion autour de la pertinence d'installation d'autres dispositifs sur l'ensemble des sites universitaires (collecte de mégots, de piles, composteurs, etc.)
- Une réflexion autour de la mise en place de campus sans tabac sur la métropole clermontoise avec le PSHE mais aussi avec Clermont Auvergne Métropole
- Un travail avec Clermont Auvergne Métropole sur l'amélioration du tri des poubelles de bureaux.
- La réalisation d'un état des lieux de la production de déchets de l'Université
- Le développement d'un volet sensibilisation et information, comprenant un renforcement de la communication sur les déchets dangereux
- L'optimisation de la quantité de déchets dangereux produits, par le redimensionnement des contenants plastiques de déchets dangereux afin de diminuer la quantité de plastique incinérée.
- La mise en place de collecte de déchets avec des prestataires de revalorisation
- La mise en place de filières de recyclage bois et papier-carton sur les campus clermontois
- Une réflexion en lien avec la DPIE sur la gestion des déchets du bâtiment. Inclus dans les opérations de travaux (sur gros chantiers)

Étapes du projet

1. Création d'un groupe de travail avec toutes les parties concernées (2025)
2. Production de la feuille de route, fixant un calendrier de réalisation (2025)
3. Vote de la feuille de route en CA (2025)
4. Début de mise en place des actions (2026)

AXE 4

THÈME 3 – FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Action 1 – Repenser la gestion des espaces verts et leurs utilisations

Objectifs généraux

- Obtenir une meilleure connaissance de la biodiversité sur les campus
- Permettre une plus grande biodiversité sur les campus
- Favoriser une biodiversité comestible

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Plan de gestion des espaces verts

Pilotage

Portage politique : VP Transition Écologique et Sociétale et CM Stratégie Immobilière

Service porteur : DVURSE et DPIE

Services associés : Instituts, UFR Biologie et référent·es DD

Partenaires externes : associations étudiantes et CFPPA de Marmilhat

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : S2 2026

Indicateurs de suivi

- Nombre d'espèces faune / flore sur les campus
- Diversité d'espèces faune / flore sur les campus
- Surface d'espace vert à faible intervention d'eau

Objectifs chiffrés

- 5% d'augmentation de la diversité et du nombre d'espèce faune / flore lors de chaque recensement
- Production d'un plan de gestion différencié des espaces verts
- 50% des surfaces d'espaces vert avec une intervention annuelle maximum
- 1 formation bisannuelle à la gestion des espaces verts

Estimation budgétaire

- 1 ETP chargé·e du suivi biodiversité (*cf. fiche Piloter la stratégie TES de l'UCA*)
- 1 stagiaire / an pour compléter les inventaires
- Formations
- Coût des nouvelles plantations

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale

Financement externe :

- Office Français de la Biodiversité, Agence de l'eau, ADEME, Région AURA, Fond vert

Description de l'action

L'Université Clermont Auvergne veut faire de la biodiversité un axe structurant de sa politique environnementale et se dotera d'un plan de gestion de ses espaces verts.

Ce plan visera à formaliser certaines pratiques déjà existantes et à les systématiser, mais aussi à mettre en place de nouvelles actions.

Plusieurs axes sont déjà préétablis :

- La réalisation de manière régulière d'un inventaire de la biodiversité faune/flore. Cet inventaire pourra être réalisé avec l'aide des étudiant-es dans le cadre d'un partenariat avec l'UFR de Biologie, ou bien dans le cadre d'un projet participatif mêlant étudiant-es, personnel et grand public.
- La définition d'un processus dans le cadre de travaux bâtimentaires pour diminuer l'impact sur la biodiversité, notamment lié au tassement du sol.
- La définition de zones de gestion différenciées des espaces verts, portant sur l'ensemble des campus de l'Université, avec au minimum 50% des espaces en friche ou faisant l'objet de fauche tardive. Ces espaces devront faire l'objet d'une communication spécifique explicitant la démarche (cf. sensibiliser sur les enjeux de biodiversité).
- La formation à la taille douce des agent-es de l'Université, et la demande d'un changement de pratiques lorsque ce travail est réalisé par un prestataire externe.
- La définition de zones disponibles pour la création de jardins partagés (sur demande des étudiant-es ou du personnel).
- Le choix d'essences fruitières dans le cadre de nouvelles plantations d'arbres.
- La réflexion autour d'une limitation de la pollution lumineuse.

Étapes du projet

1. Mise en place d'un groupe de travail sur la Biodiversité (2025)
2. Création d'un plan de gestion des espaces verts (2025)
3. Mise en place de zones de gestion différenciées des espaces verts (2026)
4. Sensibiliser les usager-es via des panneaux pédagogiques (*cf. fiche action sensibiliser sur les enjeux de la biodiversité*) (2026)

AXE 4

THÈME 3 – FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Action 2 – Diversifier la faune

Objectifs généraux

- Engager une réflexion autour de la présence d'animaux sur les campus
- Favoriser la diversité animale

Pilotage

Portage politique : VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DPIE et DVURSE

Services associés : SPR et référent-es DD

Partenaires externes : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et Unis-Cité

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : à partir de 2026

Indicateurs de suivi

- Nombre de nichoirs par typologie
- Nombre de sites sous refuge LPO

Objectifs chiffrés

- Création d'au moins 2 refuges LPO sur les campus de l'UCA
- 100% d'aménagements adaptés à la faune lors des rénovations à partir de 2027
- 70 nichoirs prévus pour une diversité d'espèces (chauves-souris, oiseaux cavernicoles, rapaces, etc.)

Estimation budgétaire

- Nichoirs : entre 100 € et 400 € HT pour les nichoirs spécifiques, entre 20 € et 100 € pour les nichoirs classiques
- Eco-pâturage par un prestataire externe : à étudier
- Temps RH d'installation et de suivi

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale,
- Coût d'investissement

Financement externe :

- Clermont Auvergne Métropole
- Fond vert
- Service civique

Description de l'action

L'action consiste à augmenter la biodiversité animale sur les campus de l'Université. Cela passera par des mesures en faveur de la réduction de certaines espèces (comme les lapins sur le campus des Cézeaux par exemple), d'autre visant à favoriser la présence d'espèces sauvages, ou encore la présence d'animaux domestiques.

Un travail sera réalisé en partenariat avec la LPO afin de devenir « Refuge LPO ». Concrètement, l'Université s'engagera à respecter les 15 gestes « Refuges pour protéger la biodiversité ». Un programme de création d'habitats pour la faune sauvage, notamment à travers l'installation de nichoirs pour divers types d'oiseaux sera mis en place. D'autres démarches en faveur de la faune pourront être étudiées, comme la création et l'entretien de zones humides, ou bien la restauration d'habitats dégradés.

Une réflexion sera menée avec la DPIE sur la possibilité de prendre en compte dès la construction ou la rénovation bâtiminaire, la création d'habitats naturels pour la faune.

Une étude sera menée sur les possibilités de limitation de certaines faunes envahissantes, comme les lapins sur le campus des Cézeaux par exemple. L'Université cherchera à privilégier les solutions fondées sur la nature.

Une réflexion sera engagée pour étudier les possibilités d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts des campus. C'est en effet une alternative qui s'intègre pleinement dans l'objectif de la transition environnementale, puisqu'elle privilégie un moyen naturel de tonte, sans externalité négative. Ce projet pourra être couplé à des moments de sensibilisation autour de la biodiversité (cf. sensibiliser sur les enjeux de la biodiversité).

Étapes du projet

1. Mise en place d'un groupe de travail sur la Biodiversité (cf. *fiche action Repenser la gestion des espaces verts et leurs utilisations*) (2026)
2. Rencontre et échanges avec la LPO afin de définir les possibilités que les campus de l'Université deviennent des Refuges LPO (2026)
3. Signature de la convention Refuges LPO (2026)
4. Mise en place de nichoirs (2026)
5. Mise en place de panneaux pédagogiques (cf. *fiche action Sensibiliser sur les enjeux de la biodiversité*) (2026)
6. Réflexion sur la mise en place de mare et de zone d'éco-pâturage (2027)

AXE 4

THÈME 3 – FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Action 3 – Végétaliser les bâtiments et désimperméabiliser les sols

Objectifs généraux

- Améliorer le confort thermique des bâtiments hivernal et estival
- Agir pour la désimperméabilisation des sols

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)

Pilotage

Portage politique : 1^{ère} VP et VP Transition Écologique et Sociétale et CM Stratégie Immobilière

Service porteur : DPIE

Services associés : DVURSE et Instituts

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : À partir de 2025 et pendant la durée du SD DD&RS

Indicateurs de suivi

- Surface de sols désimperméabilisés
- Surfaces végétalisées créées

Objectifs chiffrés

- Développement des protections solaires passives
- Mise en place de solutions techniques (modules adiabatiques sur centrales de traitement d'air, brasseurs d'air ou de destratificateurs)
- Création d'îlots de fraîcheur

Estimation budgétaire

- Projets tutorés d'étudiant-es pour préconisation sur végétalisation
- Temps de personnels dédiés à la gestion des espaces verts
- Coût des équipements

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale
- Coût des équipements

Financement externe :

- CVEC
- AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

Il s'agit d'apporter du confort à la fois hivernal et estival dans les bâtiments. Le confort estival peut être mis en œuvre avec des protections solaires passives, ou la végétalisation des façades et/ou des toitures. Le confort hivernal s'articule avec la perspective de rénovations énergétiques.

Les futures opérations immobilières de l'établissement prendront en compte les besoins en confort, tant sur la période estivale qu'hivernale.

Une réflexion sera également menée autour d'une politique de zéro artificialisation nette, et plus largement d'une politique de désimperméabilisation des sols.

Des études seront menées sur les différents bâtiments universitaires pour examiner la possibilité de végétalisation des façades, et la création d'îlots de fraîcheur de manière plus générale, au sein des patios des différents bâtiments ou encore des grandes étendues de prairies présentes sur les campus.

Étapes du projet

1. Faire un audit des améliorations à réaliser pour les bâtiments existants (2025)
2. Étude sur les possibilités de végétalisation des façades (2026)
3. Étude sur la création d'îlots de fraîcheur (2026)
4. Étude des zones imperméabilisées non indispensables (2027)
5. Systématisation pour toutes les opérations (2026-2030)

AXE 4

THÈME 3 – FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Action 4 - Sensibiliser sur les enjeux de la biodiversité

Objectifs généraux

- Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux enjeux de la biodiversité
- Faire évoluer les pratiques et les représentations des personnes fréquentant les campus de l'Université
- Donner une image positive aux réalisations concrètes
- Rendre les usager-es acteur-rices de la biodiversité

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Plan de gestion des espaces verts

Pilotage

Portage politique : VP Transition Écologique et Sociétale

Service porteur : DVURSE

Services associés : DirCom, DPIE et Référent-es DD

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : À partir de 2026 et pendant la durée du plan de gestion

Indicateurs de suivi

- Nombre d'évènements
- Nombre de participant-es à la fresque de la biodiversité
- Nombre de panneaux pédagogiques mis en place

Objectifs chiffrés

- 15 évènements
- 50 personnes participant-es à la fresque de la biodiversité par an
- 2 panneaux pédagogiques par an

Estimation budgétaire

- Panneaux pédagogiques : entre 350 € et 1 500 € (hors conception)
- Formation animation « Fresque de la biodiversité » : ~1 500 €
- Coût formation interne : à étudier
- Évènement : entre 100 € et 1 000 €

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale, 8 000 € annuels en coûts de fonctionnement

Financement externe :

- Office français de la Biodiversité, ADEME, Agences de l'Eau, AAP régionaux, nationaux ou européens

Description de l'action

Dans le cadre d'une approche globale pour favoriser la biodiversité sur ses campus, il est indispensable de mettre en place des actions de sensibilisation et de formation. Agir pour la biodiversité participe également à la reconnexion des usager-es des campus au vivant.

La communauté universitaire doit donc être informée de l'importance de la biodiversité, des impacts au niveau local et des actions à mettre en œuvre pour la protéger. L'objectif est également de mieux faire connaître les actions menées par l'Université, notamment de certaines mesures qui peuvent apparaître à première vue comme une négligence (fauche tardive).

Plusieurs mesures sont envisagées :

- La mise en place d'un cycle d'évènements tout au long de l'année et sur tous les campus (ateliers, fresques, conférences, etc.). Ces évènements pourront s'inscrire au sein d'évènements plus larges liés à la transition écologique et sociétale.
- L'animation d'outils de sensibilisation comme la fresque de la biodiversité par exemple. Ces animations devront pouvoir être réalisées par les référent-es DD.
- La réalisation de panneaux pédagogiques permettant aux usager-es de découvrir et d'apprécier la biodiversité sur les campus, mais aussi explicitant les mesures prises par l'Université (plan de gestion différencié des espaces verts, zones humides, fauches tardives, nichoirs, etc.) et leurs intérêts écologiques.

Étapes du projet

1. Recenser les référent-es DD souhaitant devenir formateur-rices à la Fresque de la Biodiversité (2025)
2. Former des formateur-rices à la fresque de la biodiversité en interne (2025)
3. Réfléchir à la programmation d'un cycle d'évènements (2025)
4. Mettre en place un cycle d'évènements (à partir de 2026)
5. Animer des formations auprès de la communauté universitaire (à partir de 2026)
6. Réaliser des panneaux pédagogiques suite à la mise en place des mesures prises par l'Université (*cf. fiches Repenser la gestion des espaces verts et leurs utilisations et Diversifier la faune*) (2026)

AXE 5 : POLITIQUE SOCIALE

AXE 5

THÈME 1 – RENDRE L'UNIVERSITÉ PLUS INCLUSIVE

Action 1 – Aller vers une meilleure inclusivité des personnes en situation de handicap

Objectifs généraux

- Obtenir la labellisation *Atypie-Friendly* pour l'UCA
- Permettre aux personnes en situation de handicap de travailler ou d'étudier dans de bonnes conditions à l'Université
- Mettre en place des actions inclusives ou adaptées pour les étudiant·es à profil spécifique
- Mobiliser la communauté universitaire pour déployer le SDH

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Directeur du Handicap (SDH)

Label *Atypie-Friendly*

Guide du recrutement non biaisé

Pilotage

Portage politique : VP Vie Universitaire et Conditions de travail et CM Handicap et Inclusion

Service porteur : DVURSE et DG

Services associés : DRH, PSHE, SST et l'ensemble des services (centraux et des composantes)

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : 2024/2028

Indicateurs de suivi

- Pourcentage de réussite des étudiant·es accompagnés par le SUH
- Nombre de personnels formés·es aux enjeux du handicap
- Nombre d'étudiant·es en situation de handicap accompagnés par le SUH
- Nombre de managers formés à l'accueil du handicap dans leurs équipes

Objectifs chiffrés

- Obtention de la labellisation *Atypie-Friendly* en 2026
- 100% des personnels et des étudiant·es se voient proposer au moins une sensibilisation par an aux handicaps
- Un comité de pilotage dédié au suivi du SDH est mis en place en lien avec la comitologie intégrée de suivi du SD DD&RS

Estimation budgétaire

- 1,5 ETP à la DVURSE
- 7 ETP au SUH
- 0,5 ETP mutualisé au sein des services centraux
- Coût des formations
- Évènements de sensibilisation

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale + 85 000 €

Financement obtenu :

- COMP + FIPHFP (2024-2026) : 270 000 €

Financement obtenu :

- ANR *Atypie-Friendly*, AAP

Description de l'action

La thématique du handicap, et plus largement de l'inclusivité est une préoccupation majeure pour l'Université. Cette thématique est portée au plus haut niveau par la gouvernance, au travers du VP Vie Universitaire et Conditions de Travail et de la CM Handicap et inclusion. Plusieurs dispositifs et actions sont en cours de réalisation.

- Mission autisme et TND (troubles du neurodéveloppement), label *Atypie-Friendly* :

L'action consiste à faire travailler ensemble les différents acteurs intervenant dans le domaine du trouble du spectre de l'autisme et des TND et ainsi de favoriser l'inclusion de tous et toutes. L'objectif est d'obtenir la labellisation *Atypie-Friendly*.

- Schéma directeur du handicap :

L'action vise à mettre en œuvre et suivre ce nouveau Schéma Directeur du Handicap (2024 – 2028). Il s'articule autour de 6 axes, couvrant un large spectre allant des personnels aux étudiant·es, en passant par les achats inclusifs ou encore la sensibilisation. De nombreux services travaillent sur la thématique du handicap et de l'inclusion, confirmant la place centrale de l'inclusion à l'UCA.

- Recrutement et intégration des personnels en situation de handicap :

Une attention sera portée à l'accompagnement des services lors de l'accueil d'un personnel en situation de handicap (du recrutement à la prise de poste). Cela passera notamment par la mobilisation du correspondant handicap de l'UCA lors des différentes phases du processus : jury de recrutement, accompagnement à la prise de poste de l'agent·e, formation possible de l'ensemble des futur·es collègues de l'agent·e.

Étapes du projet

Labellisation

1. Créer les groupes de travail en vue de la labellisation *Atypie-Friendly* (2025)
2. Former les participant·es aux groupes projet aux enjeux des TND (2025)
3. Identifier les actions en lien avec le label et documenter le dossier (2025)
4. Valider le dossier d'appel à projet, puis audition en vue de l'obtention du label (2026)

Déploiement du SDH :

1. Identification du pilote de chaque action (politique et administratif) (2025)
2. Mise en place d'une méthodologie de déploiement et de suivi (cf *fiche piloter la stratégie TES de l'UCA*) (2025)
3. Rencontre des acteurs du déploiement pour leur présenter la méthode et le calendrier de travail (2025)

Recrutement et intégration des personnels en situation de handicap :

Les étapes de cette action seront conduites en lien avec les attentes spécifiques de la labellisation *Atypie-Friendly* dans ce domaine et avec les actions et calendrier identifiés dans le cadre du SDH.

AXE 5

THÈME 1 – RENDRE L'UNIVERSITÉ PLUS INCLUSIVE

Action 2 – Agir en faveur de l'égalité femme-homme

Objectifs généraux

- Lutter contre les discriminations Femme / Homme
- Diminuer les VSSD au sein de l'Université
- Continuer la formation de la communauté universitaire aux VSSD
- Améliorer les procédures liées au traitement des VSSD
- Mieux communiquer sur les dispositifs d'écoutes, d'accompagnement et de signalements

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Plan Égalité Professionnelle (PEP)

Label *Human Resources Strategy for Researchers* (HRS4R)

Pilotage

Portage politique : CM Égalité et Lutte contre les Discriminations

Service porteur : DVURSE

Services associés : DRH, Référent-es Égalité

Partenaires externes : 25-Gisèle Halimi, Tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand, CDIFF, AVEC 63

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : À partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de personnels et d'étudiant-es participant aux formations de sensibilisation aux VSSD
- Nombre de personnes ayant saisi la Cellule Alex
- Écart global de rémunération Femme-Homme titulaires et non-titulaires

Objectifs chiffrés

- Une enquête réalisée sur la prévalence des discriminations au sein de l'Université en 2025
- Réalisation d'une 2^{ème} enquête « JEDIS » en 2026
- Les autres objectifs seront fixés dans le PEP en cours de révision

Estimation budgétaire

- Coût à établir une fois le PEP voté.

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale et coût de fonctionnement, défini une fois le PEP voté

Financement externe :

- AAP régionaux, nationaux ou européens, Fonds en faveur de l'égalité professionnelle

Description de l'action

L'Université renouvelle son Plan Égalité Professionnelle en 2024. Celui-ci permettra de structurer les différentes actions en lien avec la thématique de l'égalité et la lutte contre les discriminations à travers 4 axes majeurs :

- Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

La politique menée par l'Université sur l'égalité se caractérise par des actions de sensibilisation sous diverses formes « ateliers, théâtre forum, fresques, etc.. », de la formation, des actions de communications, des référent·es de proximité pour relayer la communication et sensibiliser. Une enquête JEDIS (Justice Égalité Diversité Inclusivité Solidarité) a été réalisée en 2023 auprès de la communauté universitaire et a amené à la préconisation d'un ensemble d'actions.

Les actions envisagées permettront, entre autres :

- Clarifier la procédure d'écoute et la procédure de signalement et de traitement, indépendantes l'une de l'autre
- Apporter une attention particulière sur l'accompagnement dans la durée des personnes ayant réalisé un signalement
- Formaliser un plan de formation aux VSSD
- Rendre plus accessible et de manière durable les contacts clés
- Soutenir et accompagner la sensibilisation « entre pairs »

Une enquête est prévue sur le périmètre discrimination en 2025, elle permettra d'ajuster la politique de l'Université sur ces questions.

Étapes du projet

1. Vote du Plan Égalité Professionnelle 2024-2026 par le CA (2025)
2. Réalisation de l'enquête en ligne sur la prévalence des discriminations (2025)
3. Mise en place du suivi du Plan Égalité Professionnelle (2025)
4. Acquisition d'outils et étude des possibilités de financer externes afin d'externaliser la plateforme de signalement (2025)
5. Mise en place d'un mentorat pour accompagner les carrières féminines (2026)
6. Réalisation d'une nouvelle enquête « JEDIS » pour voir les évolutions par rapport à celle de 2023 (2026)

AXE 5

THÈME 1 – RENDRE L'UNIVERSITÉ PLUS INCLUSIVE

Action 3 – Poursuivre la politique d'égalité des chances dans les études

Objectifs généraux

- Mieux inclure les étudiant·es à profils spécifiques (sportifs et sportives, salarié·es, accompagné·es par le SUH, internationaux·les...)
- Permettre à chaque étudiant·e quel que soit son profil/origine sociale de réussir ses études

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE)

Label *Bienvenue en France*

Pilotage

Portage politique : VP Chargée de la Formation, VP Vie Universitaire et Conditions de Travail, VP Stratégie Internationale et Européenne, CM Politique d'intégration universitaire des réfugiés, CM Égalité et Lutte contre les Discriminations

Service porteur : DF, DVURSE, DRIF

Services associés : DRED, DPCG, PSHE

Partenaires externes : CROUS, Associations étudiantes

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : À partir de 2026 et pendant tout le SD

Indicateurs de suivi

- Pourcentage de réussite des étudiant·es en régime spécial d'étude
- Pourcentage de réussite des étudiant·es internationaux·les
- Pourcentage de répartition des genres par filière
- Budget du FSDIE social

Objectifs chiffrés

- Tendre vers un taux de réussite équivalent quel que soit le profil des étudiant·es

Estimation budgétaire

- Temps de personnel
- Budget du FSDIE Social

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale, FSDIE Social

Financement obtenu :

- AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

La réussite de toutes et tous est une priorité pour l'Université. De nombreux dispositifs sont déjà mis en place. Cette action visera à développer et pérenniser ces actions afin de permettre le succès dans leurs études pour tous·tes les étudiant·es.

- Régime spécifique d'étude :

L'UCA met déjà en place le régime spécial d'étude, permettant un aménagement d'emplois du temps et de modalités d'évaluation pour les étudiants·es ne pouvant se consacrer à temps pleins aux études (salarié·es, réservistes, sportif·ves de haut niveau, etc.).

- Favoriser l'égalité de genre :

Dans la formation plusieurs UE libres sur cette thématique ont été mises en place sous le titre « Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations ». Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées, telles que les journées « Femmes et filles de science ». Enfin, un dispositif de crédit-jours pour troubles menstruels a été mis en place à la rentrée 2024 pour les personnes menstruées.

- Accueil des étudiants internationaux :

L'Université mène une politique d'accueil volontariste et a obtenu le label « Bienvenue en France » en récompense de ses actions. Parmi les dispositifs existants, la direction des relations internationales et de la francophonie met à disposition des étudiant·es arrivant un welcome desk, conçu pour faciliter la mobilité internationale. Une UE libre « Accueil des étudiants étrangers » a été créée, permettant un parrainage par un·e étudiant·e de l'UCA, favorisant ainsi l'intégration et l'échange.

- Soutien aux étudiant·es précaires :

L'Université a récemment mis en place un dispositif de soutien financier aux étudiant·es en grande précarité, via le FSDIE. Une aide peut ainsi être attribuée après examen par la commission d'attribution. Une réflexion sera menée pour étendre ce dispositif.

Étapes du projet

1. Étudier le niveau de connaissances des étudiant·es des dispositifs existants (2026)
2. Analyser l'effet des actions menées sur la réussite des étudiant·es (2026)
3. Mener des actions correctives pour permettre une réussite d'étude au plus grand nombre (2027)
4. Réfléchir à une remise à plat du régime spécial d'étude (2027)

AXE 5

THÈME 2 – CONFIRMER LA PLACE CENTRALE DE LA POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE DANS LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 1 – Vers une Université plus conviviale

Objectifs généraux

- Répondre à la demande d'amélioration du personnel de la qualité de vie à l'UCA
- Instaurer des moments de convivialité au quotidien
- Améliorer les actions en faveur des personnels

Pilotage

Portage politique : VP Vie Universitaire et Conditions de Travail

Service porteur : DRH

Services associés : SUC, SUAPS, DVURSE et DPE

Partenaires externes : ARACT AURA

Horizon temporel

Action unique / ponctuelle

Date de réalisation : à partir de 2026 avec un échelonnement des actions

Indicateurs de suivi

- Nombre de salles de pauses

Objectifs chiffrés

- Intégration dans les lignes directrices de gestion de la QVCT
- 100% des bâtiments disposant d'une salle de pause dédiée en 2027
- 1 fête des personnels annuelle

Estimation budgétaire

- Fête des personnels : 60 000 € + temps RH
- Salle de pause : coût d'aménagement

Financements mobilisables

Financement propre :

- Masse salariale, coût de fonctionnement et d'investissement

Financement externe :

- Aract AURA

Description de l'action

Depuis de nombreuses années, l'UCA a fait de la qualité de vie et des conditions de travail un axe majeur de sa stratégie d'établissement. La QVCT peut se concevoir comme un sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement qui englobe plusieurs facteurs comme l'environnement de travail, l'équilibre vie professionnelle et personnelle, le contenu du travail à effectuer, etc.

L'Université mène déjà de nombreuses actions, comme la fête des personnels, ainsi que des actions sociales, culturelles, sportives et de loisirs. Elle souhaite les pérenniser et s'appuyer sur les services supports les portant pour améliorer l'offre disponible.

Du point de vue de la qualité de vie dans l'établissement, l'Université souhaite multiplier les espaces de convivialité, les lieux de ressourcement, en se fixant l'objectif d'au moins un espace par bâtiment. Ces espaces seront systématisés lors de tout projet de rénovation ou de construction.

Une réflexion autour d'un partenariat avec l'Aract AURA, dans le cadre du déploiement de la politique qualité de vie-conditions de travail de l'UCA sera réalisée.

Étapes du projet

1. Recensement des actions menées et évaluation de leur impact sur le bien-être au travail (2025)
2. Amélioration des offres disponibles en termes de qualité (2026)
3. Recensement des lieux de pause accessibles aux personnels (2026)
4. Travail avec la DPIE et les responsables administratifs de bâtiments pour cibler les lieux disponibles pour en faire des espaces de convivialité (2027)
5. Mise en service de ces espaces et lancement d'une communication dédiée (2028)

AXE 5

THÈME 2 – CONFIRMER LA PLACE CENTRALE DE LA POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE DANS LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 2 – Renforcer la politique de prévention, santé et sécurité

Objectifs généraux

- Travailler sur l'acceptabilité de la formation pour prévenir le mal-être au travail
- Renforcer la politique de prévention des risques au sein de l'établissement
- Former étudiant-es et personnels autour des questions de prévention des RPS et d'écoute

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE)
Projet d'établissement
Registre Santé Sécurité au Travail

Pilotage

Portage politique : VP VUCT
Service porteur : SPR
Services associés : SST, PSHE et Réseau des Assistant-es de prévention

Horizon temporel

Action renouvelable / continue
Date de mise en œuvre : À partir de 2026

Indicateurs de suivi

- Nombre de personnels ayant suivi des formations liées à la prévention, santé et sécurité
- Nombre d'étudiant-es formé-es à la prévention des RPS
- Nombre de personnels saisissant la cellule RPS
- Nombre de personnel d'encadrement ayant suivi une formation de prévention des RPS et à l'écoute

Objectifs chiffrés

- 80% des personnels ayant suivi la formation « Gestes qui sauvent »
- Au moins 1 « Sauveteur secouriste au travail » par unité de travail
- Au moins 1 « Assistant-e de prévention » par unité de travail
- 100% des étudiant-es relais santé formé-es à la prévention des RPS et à l'écoute
- 50% des personnels encadrants ayant suivi une formation de prévention du mal-être au travail

Estimation budgétaire

Ressources humaines

- Temps RH des missions d'Assistant Prévention (AP)
- Contrat étudiant (~10)

Formation

- Coût des formations ou des partenariats éventuels

Financements mobilisables

Financement propre :

- Contrats étudiants, temps RH des AP, plan de formation

Financement externe :

- AAP nationaux, régionaux ou européens, AAP " Activités physiques et sportives en milieu professionnel"

Description de l'action

L'Université est dotée d'un Service de Prévention des Risques (SPR), qui développe un réseau d'Assistant-es de Prévention (AP) dans les différentes structures de l'Université, dont les objectifs sont :

- La prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agent-es.
- La bonne tenue des registres de santé et de sécurité au travail dans chaque unité de travail.

D'autres dispositifs de prévention existent, portés notamment par le Service de Santé Universitaire (SSE) pour les étudiant-es, et le Service de Santé au Travail (SST) pour les personnels.

Ces trois services travailleront à renforcer leurs dispositifs de prévention, notamment la lutte contre la sédentarité et les RPS.

Des mesures transverses sont également mises en œuvre, comme la cellule RPS par exemple, qui vise à accompagner les personnels présentant un risque psycho-social.

Engager une démarche de prévention des RPS :

- Identifier des MOOC à intégrer dans l'offre de formation.
- Améliorer la promotion de la formation et de l'accompagnement à la gestion du stress, des émotions, à la communication non violente, inclusive, de la formation à l'écoute, à la résolution/gestion des conflits.

Prévention des RPS chez les étudiant-es :

- Formation des étudiant-es relais santé à la prévention des RPS et à l'écoute.
- Meilleure promotion des dispositifs de prévention des RPS auprès du public étudiant.

Étapes du projet

1. Recensement des formations existantes à la prévention des RPS, à destination de la communauté étudiante ainsi que du personnel (2025)
2. Intégration des formations pertinentes dans le catalogue de formation (2025)
3. Formation des étudiant-es relais santé à la prévention des RPS et à l'écoute (2026)
4. Promotion des formations sur la même thématique auprès des personnels, en particulier des personnels occupant une fonction managériale (2026)
5. Suivi régulier de l'évolution de ces questions chez les personnels de l'Université, selon des modalités à définir. Cela pourra se faire à travers une enquête réalisée de manière régulière (comme celle réalisée en 2023 portant sur les conditions de travail et de santé des personnels) (à partir de 2027)

AXE 5

THÈME 2 – CONFIRMER LA PLACE CENTRALE DE LA POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE DANS LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Action 3 – Développer une vie étudiante conviviale

Objectifs généraux

- Développer des lieux de vie étudiants
- Instaurer des moments de convivialité tout au long de l'année
- Mettre en valeur les espaces extérieurs

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE)

Pilotage

Portage politique : VP Étudiant, VP Vie Universitaire et Conditions de travail

Service porteur : DVURSE

Services associés : SUC, SUAPS et DPIE

Partenaires externes : CROUS, Collectivités territoriales et Associations étudiantes

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : À partir de 2026

Indicateurs de suivi

- Nombre d'espaces de vie étudiants

Objectifs chiffrés

- 1 espace de vie étudiant par bâtiment accueillant des étudiant-es
- Ouverture du Creative Center en 2027-2028

Estimation budgétaire

- Coût du *Creative center*
- Coût des aménagements extérieurs
- Coût des aménagements de lieux de vie

Financements mobilisables

Financement propre :

- Coût d'investissement et d'aménagement

Financement externe :

- CVEC
- AAP Région AURA

Description de l'action

L'UCA est convaincue que la qualité de vie au sein de l'établissement est non seulement un facteur de bien-être, mais également de réussite universitaire. Pour cela, l'Université s'est emparée de ce sujet, notamment dans le SDVE, où l'axe 2 est consacré à la vie de campus et à l'engagement étudiant.

L'établissement souhaite développer les lieux de vie étudiants, en portant une attention à ce qu'au moins un espace dédié soit présent dans tous les bâtiments accueillant des étudiant·es. Lorsque cela est possible, des aménagements pour des espaces extérieurs seront réalisés.

Un deuxième axe concerne le développement d'espaces de rencontre, portés par les étudiant·es. Ainsi, l'UCA a pour projet la création d'un Creative center. Ce lieu ouvert à toutes et tous proposera une programmation culturelle par et pour les étudiants, en lien avec la vie culturelle clermontoise.

L'Université met également à disposition des étudiant·es des espaces dédiés, afin qu'ils et elles mettent en œuvre des actions de vie étudiante. C'est le cas de l'Alvéola, projet porté par la FedEA, qui verra le jour début 2025 sur le campus des Cézeaux.

Enfin, l'établissement cherchera à renforcer les moments de cohésion de la communauté étudiante, en pérennisant les actions comme le tremplin musical étudiant européen Europavox campus ou encore Clermont fête ses étudiants, et en développant de nouvelles.

Étapes du projet

1. Recensement de toutes les espaces de vie étudiants, et des événements globaux à destination des étudiant·es (2026)
2. Étude avec la DPIE pour l'aménagement de lieux de vie étudiante lorsqu'il n'y en a pas (2026)
3. Constitution d'un groupe de travail pour étudier les possibilités d'inscrire des espaces de vie étudiants dans les rénovations et constructions (2026)
4. Étude du développement de nouveaux moments de cohésions à destination de la communauté étudiante (2026)
5. Poursuite du projet de *Creative center*, en impliquant au maximum les étudiant·es dans sa conception (2026)

AXE 5

THÈME 3 – ACCOMPAGNER LE PARCOURS À L'UNIVERSITÉ

Action 1 – Accompagner à la prise de poste, selon son profil

Objectifs généraux

- Réussir l'arrivée de nouveaux personnels à l'Université
- Généraliser le « kit d'accueil » à disposition des personnels
- Mieux accueillir les nouveaux et nouvelles personnels étranger-es

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Livret d'accueil des personnels

Catalogue de formation

Pilotage

Portage politique : 1^{ère} VP, VP Vie Universitaire et Conditions de Travail

Service porteur : DRH

Services associés : DirCom

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : À partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de managers formés
- Nombre de personnes en responsabilité autre formées
- Nombre de déclinaisons dans les services
- Nombre de nouveaux et nouvelles personnels ayant participé à l'accueil en anglais

Objectifs chiffrés

- 50% des nouveau managers formés à partir de 2026, 100% en 2028
- Développement d'une procédure de fin de poste (2026)
- Construction d'un nouveau kit d'accueil (2026)

Estimation budgétaire

- Coût des formations
- Coût de fonctionnement : impressions de supports, temps de personnel, etc

Financements mobilisables

Financement propre :

- Plan de formation
- Coût d'impression
- Masse salariale

Description de l'action

Cette action a pour objectif de mieux penser l'arrivée à l'Université en tant que personnel, que ce soit en tant que contractuel·le ou titulaire.

- Réalisation d'un kit d'accueil global :

Une amélioration du kit d'accueil (comprenant une documentation à disposition des personnels), avec une déclinaison par service sera réalisée. Ce kit permettra un rappel du cadre de travail et une meilleure connaissance des droits et devoirs de l'agent·e. Ce kit de bienvenue sera traduit en anglais à destination des personnels étranger·es et un accueil en anglais sera mis en place.

- Formation des managers et des cadres :

Un jalonnement du parcours d'entrée du manager par des formations sera mis en place dans les 6 premiers mois suivant la prise de poste. De manière plus générale, des formations seront développées sur l'impact de la prise de décision autre que managériale pour l'ensemble des cadres.

- Amélioration des outils pour une meilleure continuité :

L'objectif est l'amélioration de la continuité du travail, en travaillant de manière plus collaborative avec des outils partagés. Une attention sera portée à la réalisation d'un memento lors des changements de postes par la personne en fonction. Une meilleure compréhension des missions exercées permettra d'avoir une vision transversale pour pallier aux absences.

- Suivi individualisé des agent·es :

Le mentorat sera développé lors de l'arrivée à l'Université. Une attention sera portée également au partage des missions et contraintes des différentes entités de l'établissement.

Étapes du projet

1. Mise à jour du nouveau kit d'accueil (2025)
2. Réflexion sur un parcours de formation pour les nouveaux et nouvelles cadres et managers de l'établissement (2025)
3. Déploiement du nouveau kit d'accueil (2026)
4. Création et mise en œuvre des différents parcours de formation (2026)
5. Communication auprès de l'ensemble des structures de l'Université sur ces formations (2026)
6. Création d'un groupe de travail visant à la rédaction d'une procédure dédiée à la fin de poste puis diffusion auprès des managers de l'établissement (2026)

AXE 5

THÈME 3 – ACCOMPAGNER LE PARCOURS À L'UNIVERSITÉ

Action 2 – Renforcer l'accompagnement de carrière

Objectifs généraux

- Généraliser l'accompagnement de carrière à toutes les catégories de personnels
- Accompagner les personnels souhaitant se réorienter

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Label *Human Resources Strategy for Researchers* (HRS4R)

Pilotage

Portage politique : 1^{ère} VP

Service porteur : DRH

Services associés : DRED, DF, N+1, directeurs et directrices de laboratoire

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : À partir de 2026

Indicateurs de suivi

- Nombre de personnes ayant demandé-es des informations des dispositifs de formation et d'accompagnement d'évolution de carrière

Objectifs chiffrés

- Mise en place d'un dialogue sur l'année dans les services
- Un accompagnement proposé à chaque enseignant-e-chercheur-se entre 2025 et 2030

Estimation budgétaire

- Coût des Formations
- Coût des dispositifs d'accompagnement de carrière (CFP, VAE, DU, DIU, Bilan de compétences, reprise d'étude)
- Aide par les pairs
- CRCT, CPP, ...

Financements mobilisables

Financement propre :

- Plan de formation
- Masse salariale

Description de l'action

L'UCA souhaite travailler sur le renforcement du suivi de carrière de l'ensemble des personnels en lien avec le plan actions HRS4R (2024-2026).

Ainsi les enseignant-es et les enseignant-es-chercheur-ses qui le souhaitent pourront bénéficier d'un accompagnement de carrière en dehors de celles mises en place par les instances nationales, notamment via un accompagnement par des pairs volontaires lors de leurs demandes de changement de classe, de congés (type CPP, CRCT), ou d'inscription à l'HDR.

Pour les personnels BIATSS, l'instauration d'un dialogue tout au long de l'année via des entretiens réguliers avec les personnes en responsabilité facilitera l'identification des surcharges de travail, permettra l'adaptation des fiches de postes et favorisera l'émergence de souhaits de formation et d'acquisition de compétences.

Étapes du projet

1. Mise en place d'un compagnonnage des enseignant-es-chercheur-ses sur les promotions, demandes de primes (2026)
2. Instaurer un dialogue avec le personnel BIATSS en dehors de l'entretien professionnel (à partir de 2026)
3. Mettre en place un-e référent-e carrière EC à la DRH (action unique) (2027)

AXE 5

THÈME 3 – ACCOMPAGNER LE PARCOURS À L'UNIVERSITÉ

Action 3 – Réussir son entrée à l'UCA en tant qu'étudiant·e

Objectifs généraux

- Favoriser la réussite étudiante en assurant un accueil administratif et pédagogique de qualité
- Favoriser la cohésion et la solidarité dans les études en accompagnant et développant la vie étudiante

Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA

Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE)

Pilotage

Portage politique : VP chargée de la Formation

Service porteur : DF

Services associés : DVURSE, DRIF, Services mutualisés et Instituts

Partenaires externes : CROUS et associations étudiantes

Horizon temporel

Action renouvelable / continue

Date de mise en œuvre : À partir de la rentrée universitaire 2025-2026

Indicateurs de suivi

- Pourcentage d'étudiant·es de L1 participant à l'*UCA Travel Tour*
- Pourcentage d'étudiant·es de L1 accompagné par un tuteur étudiant (contrat financé)
- Pourcentage d'étudiant·es de L1 accompagné par un tuteur étudiant (bénévolat)
- Pourcentage d'étudiant·es internationaux néo entrants accompagné par un autre étudiant dans le cadre du *Buddy Program*

Objectifs chiffrés

- 80% des étudiant·es de N1 participant à l'*UCA Travel Tour* en 2027
- 15 tuteur·rices pour les étudiant·es internationaux

Estimation budgétaire

- Budget alloué à l'*UCA Travel Tour*
- Contrat étudiant tutorat

Financements mobilisables

Financement propre :

- *UCA Travel Tour* + Contrat étudiant tutorat

Financement(s) externe(s) :

- AAP région emploi étudiant

Description de l'action

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante 2022-2026 souhaite renforcer « l'accueil des étudiant-es » avec entre autres comme objectif de maintenir et développer les dispositifs d'accompagnements des étudiants lors de leur arrivée.

L'Université a mis en place depuis 2023 l'UCA Travel Tour, un jeu sérieux à destination des étudiant-es de N1 pour découvrir les valeurs et services de l'UCA, les équipes pédagogiques et les associations étudiantes qui peuvent aider les étudiant-es à s'adapter plus facilement à leur nouvelle vie. Cet évènement a d'abord été mis en place pour les étudiant-es N1 de l'Institut LLSHS en 2023-2024 puis pour les étudiant-es N1 de l'Institut LLSHS et de l'Institut des Sciences en 2024-2025. Le projet est de développer cet outil aux autres instituts de l'Université pour permettre à chaque néo-entrant quel que soit son année d'études de réussir son entrée à l'Université mais également de favoriser l'échanges entre étudiant-es et développer le sentiment d'appartenance.

Parallèlement, les composantes et la DRIF ont mis en place depuis de nombreuses années du mentorat entre étudiant-es. Ce mentorat peut être fait soit sur le temps libre d'étudiant-es à travers du bénévolat (ex : Buddy Program pour les étudiant-es internationaux-les) soit en prenant la forme d'un contrat de travail via un contrat étudiant (ex : UFR Médecine).

D'autre part, l'Université souhaite revoir l'UE de MTU (Méthodologie du Travail Universitaire) pour qu'elle soit plus mieux adaptée aux besoins des étudiant-es.

Étapes du projet

1. Développer l'UCA Travel Tour ou tout autre action en faveur d'une meilleure intégration à l'Université (à partir de 2025)
2. Harmoniser les pratiques d'accueil des néo arrivant-es (2026)
3. Refondre l'emploi étudiant et le tutorat (2026)
4. Accompagner les néo entrant-es avec les associations étudiantes labellisées (2026)
5. Refondre le MTU (2027)

GLOSSAIRE

AAP : Appel À Projets

AC : Agence Comptable

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ADEPAPE 63 : Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance du Puy-de-Dôme

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

ANR : Agence Nationale de La Recherche

AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité

AP : Assistant-e Prévention

ARACT : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Atypie-Friendly : Programme national pour rendre l'enseignement supérieur inclusif pour les personnes avec un trouble du neurodéveloppement

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

AVEC63 : Association Victimes Écoute Conseils du Puy-de-Dôme

BEGES : Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre

BIATSS : Personnels des Bibliothèques, Ingénieur-es, Administratif-ves, Techniques, Sociaux et de Santé

Bonita : Plateforme open source de développement d'application basée sur la gestion de processus métiers

BPU : Bordereau des Prix Unitaires

BUT : Bachelor Universitaire de Technologie

CA : Conseil d'Administration

CDIFF : Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles

CIR : Centre International de Recherche

CEE : Certificat d'Économie d'Énergie

CFP : Contribution à la Formation Professionnelle

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CFVU : Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CMA : Compétences et Métiers d'Avenir

CM : Chargé-e de Mission

COMP : Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

COPIL : COmité de PILotage

CP2E : Conseil des Personnels Enseignant-es et Enseignant-es-Chercheur-ses

CPER : Contrat Plan État-Région

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CPP : Congé pour Projet Pédagogique

CR : Conseil de la Recherche

CRCT : Congé pour Recherche ou Conversion Thématique

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CVEC : Contribution à la Vie Étudiante et de Campus

DA : Direction des Achats

DAJI : Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

DBF : Direction du Budget et des Finances

DD : Développement Durable

DD&RS : Développement Durable et Responsabilité Sociétale

Décret BACS : Décret relatif au système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non-résidentiels et à la régulation automatique de la chaleur (*Building Automation & Control Systems*)

DGESIP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

DF : Direction de la Formation

DIE : Direction de l'Immobilier de l'État

DirCom : Direction de la Communication

DIU : Diplôme Inter-Universitaire

DG : Direction générale

DOSI : Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information

DPCG : Direction du Pilotage et Contrôle de Gestion

DPIE : Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Energie

DRED : Direction de la Recherche et des Études Doctorales

DRIF : Direction des relations Internationales et de la Francophonie

DRH : Direction des Ressources Humaines

DVURSE : Direction de la Vie Universitaire et Responsabilité Sociétale & Environnementale

DU : Diplôme Universitaire

E : Enseignant-e

EC : Enseignant-e-Chercheur-se

ECTS : Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits (*European Credit Transfer and Accumulation System*)

ENSACF : École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

EPE : Établissement Public Expérimental

EPST : Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique

ETP : Équivalent Temps Plein

FedEA : Fédération Étudiante d'Auvergne

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FMD : Forfait Mobilités Durables

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

GES : Gaz à Effet de Serre

GT : Groupe de Travail

GTC : Gestion technique Centralisée

HRS4R : Stratégie Européenne de Ressources Humaines pour les Chercheur·es (*Human Resources Strategy for Researchers*)

INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

I-SITE : Initiatives – Science – Innovation – Territoires – Économie

JEDIS : Justice Égalité Diversité Inclusivité Solidarité

L1 : 1^{ère} année de Licence

LLSHS : Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

MOOC : Cours en ligne ouvert à tous et toutes (*Massive Open Online Course*)

MTU : Méthodologie du Travail Universitaire

N1/N2/N3 : Niveau 1 / Niveau 2 / Niveau 3

NACRES : Nomenclature Achats Recherche Enseignement Supérieur

NEC : Nouveau et Nouvelle Enseignant·e-Chercheur·se

ONR : Organisme National de Recherche

Open Badge : Image numérique renfermant des informations sur un·e étudiant·e lui permettant de faire reconnaître et valoriser ses connaissances, ses compétences, son savoir-faire ou son savoir-être acquis

OpenProject : Logiciel de gestion de projet open source

PDM : Plan de Mobilité

PEP : Plan Égalité Professionnelle

PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement

PPT : Pôle Partenariats et Territoires

PSHE : Pôle Santé Handicap Étudiant

QVCT : Qualité de Vie et Conditions de Travail

RCU : Réseau de Chaleur Urbain

RedPlast : Projet pour réduire l'utilisation du plastique dans les laboratoires

RH : Ressources Humaines

RSE : Responsabilité Sociétale et Environnementale

SD DD&RS : Schéma Directeur Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale

SDH : Schéma Directeur du Handicap

SDN : Schéma Directeur du Numérique

SDEEP : Schéma Directeur Énergie, Environnement et Patrimoine

SDVE : Schéma Directeur de la Vie Étudiante

SI : Système d'Information

SIT : Service Intérieur Transversal

SMTC : Syndicat Mixte de Transports en Commun de l'agglomération clermontoise

SPASER : Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsable

SPR : Service Prévention des Risques

SPSI : Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

SST : Service Santé au Travail

SSU : Service de Santé Universitaire

SUH : Service Université Handicap

SUC : Service Université Culture

TEDS : Transition Écologique pour un Développement Soutenable

TES : Transition Écologique et Sociétale

TND : Trouble du Neurodéveloppement

UE : Unité d'Enseignement

UFR : Unité de formation et de Recherche

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VP : Vice-Président·e

VSSD : Violence Sexiste Sexuelle et Discriminatoire

**Direction de la Vie Universitaire
et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale**

polersedd.dvu@uca.fr

UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

49, boulevard François-Mitterrand

CS 60032

63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

www.uca.fr